

DOSSIERS OUVERTS



L'École est aussi un lieu de la lutte des classes.

Elle est le lieu d'un enjeu important, d'une part pour les forces capitalistes et conservatrices qui aspirent évidemment au maintien de leur pouvoir économique et d'autre part, pour les forces progressistes, la classe ouvrière et ses alliés objectifs.

De ce fait, ce dossier sur l'inspection et la lutte anti-hiérarchique élaboré par la commission de l'I.C.E.M. chargée du secteur « Inspection et répression » ne débouche pas sur une position claire et bien définie du mouvement ; il est le reflet de nos contradictions inévitables.

Nous le publions aujourd'hui dans *L'Éducateur*, invitant ainsi tous les militants et lecteurs à participer au débat ouvert pour :

- Apporter des propositions d'actions multiples et variées ;
- Approfondir l'analyse ;
- Enrichir nos pratiques dans le domaine de la **vie coopérative** des écoles, des classes et des établissements et dans celui de l'**évaluation** qui seront, selon nous, les outils indispensables d'une école autogérée par l'association, parfois conflictuelle, des quatre partenaires essentiels :
 - les enfants et adolescents,
 - les éducateurs et enseignants,
 - les parents,
 - les travailleurs.

Le 30 novembre 1978
Le COMITÉ DIRECTEUR de L'I.C.E.M.

INTRODUCTION

La commission « Lutte contre la répression » est déjà ancienne dans l'I.C.E.M. L'évolution de ses préoccupations, de ses formes d'analyses, d'action, de solidarité ont suivi celles du mouvement sans être cependant toujours comprises par l'ensemble des militants, rencontrant des difficultés très proches de celles du « Projet d'éducation populaire ».

Ces difficultés tiennent à beaucoup de facteurs, entre autres :

- Des problèmes de compétence des membres de la commission : contrats plus ou moins remplis, maladroites, « idéologues », etc.

- Des résistances — et mêmes du conservatisme — d'une partie du mouvement vis-à-vis des attitudes nouvelles, du « politique » en général, à l'abri de ce qu'il faut bien appeler les « vitrines pédagogiques ».

L'attitude des uns confortant celle des autres et permettant l'économie d'un débat de fond qui apparaît maintenant de plus en plus nécessaire.

SOMMAIRE

I. - Des résistances individuelles aux luttes collectives	19
A. - Notre pédagogie « vue » par les inspecteurs : deux rapports et des réactions.....	20
B. - De quelques autres rôles et non des moindres.....	21
C. - A la recherche d'un dialogue inspecteur - inspecté.....	25
D. - Résistances et luttes collectives contre l'inspection dans un groupe départemental : le Finistère.....	37
E. - Et les enfants ?	39
II. - Trois ans de textes officiels du mouvement, quatre documents	40
III. - Le débat aujourd'hui dans l'I.C.E.M.	43
A. - Où en sommes-nous ?	
Réaction de L. Corre - Réponse du C.D.....	43
B. - Vers des positions institutionnelles de l'I.C.E.M.	44
C. - Evaluation : compromis, recherches et alternatives.....	45
D. - Conduite à tenir en cas de répression	48

De la lutte contre la répression à la lutte contre la hiérarchie

Le présent dossier reproduit les textes essentiels sur l'inspection parus dans le mouvement depuis trois ans. Ils permettront d'éviter bien des malentendus. Le point de départ, le congrès de Clermont-Ferrand, en 76, n'est pas arbitraire. Il ne marque pas l'origine des actions de l'I.C.E.M. sur les problèmes de la répression, mais une nouvelle étape : sous la pression des événements (beaucoup de camarades réprimés présents au congrès), la volonté apparaît d'approfondir l'analyse institutionnelle et politique d'un élément parmi d'autres, mais particulièrement important, du système éducatif : l'inspection. A partir de cette analyse à laquelle nous avait préparé toute une série de luttes dedans, dehors ou sur les « bords » de l'I.C.E.M., l'idée cheminait d'une sensibilisation en profondeur du mouvement.

Inspection : un phantasme quotidien !...

L'importance des réactions « affectives » de beaucoup de camarades devant l'inspection ne trompe pas. Elles sont le fait souvent de militants qui ont vécu, vivent très profondément ces moments et qui même s'ils semblent les avoir maîtrisés savent bien que rien n'est complètement fini de ce côté-là.

Les accusations d'hystérie ou d'infantilisme, de naïveté peuvent être à la limite fondées et après ? Quand certains accusent

les femmes qui luttent pour leur autonomie d'être des mal baisées, à quoi renvoient-ils sinon à leur propre misère sexuelle ?

Etre traumatisés par l'inspection — vous avez vu la majorité des cours de récré ou des salles de profs à l'annonce de « sa » venue — n'est pas preuve de faiblesse, c'est plutôt le signe de la puissance de la hiérarchie, de son intériorisation.

Réalité de l'étendue des pouvoirs de l'inspecteur

Soyons clairs, le proviseur, le directeur d'école, les conseillers pédagogiques jouent, peuvent jouer un rôle répressif tout aussi important. Les parents, les municipalités, les collègues, les enfants eux-mêmes entrent, eux aussi, bien qu'avec des pouvoirs moins directement institutionnels dans le champ de nos problèmes.

L'accent mis ponctuellement sur l'inspection n'est cependant pas fortuit ou volonté « méchante » de s'en prendre à un corps particulier. Non, l'inspection représente le lieu de confrontation entre la pédagogie officielle, une pédagogie en négatif surtout, les « il ne faut pas » et la multitude de pratiques pédagogiques vivantes de résistance ou d'appui à la pédagogie officielle : sélectionner les enfants, si possible en douceur, vers les lieux d'atterrissage de leur classe sociale d'origine.

Pour un mouvement comme le nôtre ce moment de l'inspection est particulièrement important. Il fait officiellement prendre acte à l'Etat de l'étendue de nos différences.

D'autre part, l'accusation de se tromper d'adversaire mériterait à elle seule toute une étude. Si d'un côté il ne s'agit pas pour la commission de confondre les individus et la fonction qu'ils occupent, nous devons remarquer :

— Que cette fonction est un choix libre, fondamentalement différente par exemple de celle d'être praticien, instituteur ou professeur ;

— Qu'à force de différer les lieux précis de lutte on en arrive à ne plus voir du tout les adversaires, comme ceux pour qui la

bourgeoisie se réduit à 2 ou 3 % d'accapareurs devenus presque invisibles à force de rétrécir ;

— Que la commission a toujours insisté sur le fait que l'inspection était à relier à l'ensemble de la lutte contre la sélection sociale ;

— Enfin que la lutte contre tel ou tel inspecteur a toujours été une réponse à des attaques déclenchées par ceux-ci contre les enseignants et non l'inverse.

Et dans ce sens, même s'il ne note plus, s'il ne fait plus de rapport pédagogique, l'inspecteur devenu « animateur » (comme le réclament certains mouvements pédagogiques et beaucoup de syndicats) par son extériorité, par un mode d'élection étranger aux enseignants, conservera encore un pouvoir considérable même si ce pouvoir le dépasse de partout.

Nous souhaitons que ce dossier qui reflète la diversité des recherches du mouvement sur l'inspection soit un instrument de travail permettant de mieux saisir les différentes positions des militants de l'I.C.E.M., mais aussi et surtout de mieux accorder notre pédagogie à la lutte vers une société à l'image de la coopérative dans la classe ou l'équipe Freinet.

*La commission «LUTTES CONTRE LA RÉPRESSION»
de l'I.C.E.M.*

I. - DES RÉSISTANCES INDIVIDUELLES AUX LUTTES COLLECTIVES



A. - Notre pédagogie «vue» par les inspecteurs : deux rapports et des réactions

Chaque fois que nous essayons de vivre de façon coopérative, que ce soit dans le cadre du mouvement et de nos établissements ou dans le cadre encore exceptionnel des équipes, nous nous heurtons très vite et de façon permanente au système hiérarchique qui, à l'école comme ailleurs, structure toute notre société.

Les réactions des inspecteurs, «bonnes» ou «mauvaises», traduites par les rapports sont particulièrement éclairantes.

UN RAPPORT AU PREMIER DEGRÉ

... Après une sortie dans le cadre des activités physiques, on se met au travail. Les enfants, très libres, se déplacent dans le brouhaha. Mais pris par l'intérêt du sujet, ils se calment progressivement. Le point de départ de l'étude a été la découverte de rapaces par de grands élèves de l'école. Vous avez alors invité un étudiant de l'Institut d'Ecologie à faire un exposé avec projection de diapositives. La réunion sur une même vue d'un champ de blé, d'un rongeur et d'un rapace a permis de montrer le caractère utile de ce dernier et d'amorcer une réflexion sur les dégâts causés par l'homme à la nature. Puis vous avez fait observer des pelotes de réjection en vous appuyant sur un numéro spécial de «La Hulotte des Ardennes» éditée par la Société ardennaise de protection et d'initiation à la nature. Les enfants ont fait un effort louable d'identification et de classification des os trouvés dans ces pelotes (crânes, mâchoires, vertèbres, omoplates, côtes...). On poursuit maintenant par des prolongements d'ordre esthétique (utilisation libre des ossements avec collages) pendant qu'un élève travaille au limographe. L'ensemble me paraît fort intéressant et éducatif. Le sujet a plu aux enfants si l'on en juge par les textes libres s'y rapportant. Mais la démarche manque encore de rigueur et la classe fait parfois trop penser à une colonie de vacances où l'on se délasse ! Vous voulez appliquer les techniques Freinet, c'est votre droit. Mais l'emploi de celles-ci exige une maîtrise que vous n'avez pas encore. En effet le travail coopératif, excellent dans son principe, doit conduire à une organisation des activités qui développe l'autonomie, mais aussi à une organisation du savoir qui amène une conceptualisation propre à donner aux élèves des outils mentaux.

CONCLUSION

J'apprécie votre attitude ouverte, votre souci d'individualiser votre enseignement et votre désir d'ouvrir la classe sur la vie et les problèmes de notre temps. Vous aimez les activités d'éveil et vous ne manquez pas de culture en ce domaine. Vous parvenez à intéresser les élèves. Votre enseignement gagnera en efficacité quand vous parviendrez à organiser les recherches des enfants en vue d'acquisitions simples, précises et ordonnées. Vous semblez, si j'en juge par les articles que vous publiez, allergique à toute autorité. Vous aimeriez travailler en équipe avec des collègues. C'est un vœu que j'approuve. Mais la religion du groupe est tout aussi irrationnelle que la religion de l'autorité. Elle relève en psychanalyse du même symbole : celui du père qui guide, qui éclaire et qui donne la sécurité. Vous voulez une garantie contre les inspecteurs ? Mais qui en donnera à vos élèves pour qui vous symbolisez l'autorité ?

UN RAPPORT AU SECOND DEGRÉ

Classe de cinquième, 24 élèves.

Il faut beaucoup de patience et de bonne volonté pour arriver à comprendre où l'on est tombé. En effet, durant un quart d'heure environ, il règne une grande confusion dans la classe : les élèves circulent en tous sens, discutent entre eux, entourent le professeur qui disparaît dans cette «mêlée ouverte», cherchent des documents dans et sur un placard ; deux demoiselles sortent, reviennent peu après avec une machine à écrire dont le cliquetis scandera l'heure entière ; un petit groupe de garçons quitte même le cours, sans la moindre difficulté, pour n'y plus revenir du tout.

Quand le remue-ménage s'atténue un peu, le professeur m'explique enfin qu'il s'agit d'une séance de «travail indépendant» : il réserve à cet effet — et dans chacune des classes à lui confiées — une heure hebdomadaire. Trêve d'ironie donc : les activités sont plus organisées qu'il n'y paraît d'abord. Chaque élève, en effet, choisit librement la sienne, à chaque séance, parmi celles que propose le professeur, mais en s'efforçant de varier ses choix d'une séance à l'autre. Textes libres, fiches d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de lecture, bandes dessinées, poésie, exposés constituent la carte de ce libre service. Le professeur note de semaine en semaine l'état d'avancement du travail de chacun grâce à un diagramme cartésien ; en outre, chacun doit fournir un résultat à date plus ou moins déterminée.

Il est difficile d'apprécier en une heure l'efficacité de cette pédagogie inspirée de celle de «l'école ouverte» que M... a vu pratiquer dans une école voisine. Je constate d'abord que la majorité des élèves affectionne la bande dessinée, ogresse chronophage dont on fait aujourd'hui toute une montagne et qui n'enfante ici que des souris. En parcourant quelques cahiers et classeurs, je relève trop d'erreurs et de fautes non corrigées : le professeur ne contrôle pas assez le travail des élèves. Tout cela serait cependant amendable à peu de frais. Il y a plus inquiétant, à mon avis. C'est qu'une telle «expérience» — car c'en est une — ne se conçoit pas isolément, sans autorisation ni contrôle ; pour avoir quelque chance de succès, elle exigerait la mise en place de toute une équipe pédagogique et de structures adéquates (par exemple, que sont devenus les élèves qui ont quitté la classe ? ont-ils été accueillis en bibliothèque ? et par qui ?). Enfin je doute que M... ait la carrure intellectuelle suffisante pour la mener à bien, surtout livré à lui-même. Je lui demande donc de limiter aux 10 % de l'horaire — comme il en a le droit — le temps accordé à ce type d'activités.

Il faut cependant dissiper tout malentendu : M... n'est pas un simple dilettante, ni un original en mal de nouveautés à tout prix : au contraire, il fournit un gros travail personnel de préparation et de recherche. En outre, il anime le ciné-club de l'établissement, avec un dévouement reconnu par tous. Sa bonne volonté et sa conscience professionnelle ne font aucun doute.

L'Inspecteur Régional

Aide pédagogique le rapport ? Ou plutôt rappel de l'autorité, du contrôle, de la hiérarchie ?

Un groupe régional a publié une gerbe de rapports d'inspection, le groupe départemental du 49 (voir plus bas) en a rassemblé des centaines. La revue de l'A.F.E.F. en a également étudié quelques-uns.

L'analyse en est, dans l'ensemble, accablante. Et d'abord et surtout l'angoisse que nous pourrions former des enfants «incontrôlables», trop autonomes, trop libres. Est-ce là la neutralité de l'école laïque ?

On sait maintenant que le vocabulaire qu'on emploie et les structures linguistiques qui le supportent ne sont pas innocents.

On espère, par un comptage systématique, montrer :

- Que les inspecteurs n'ont qu'un seul type de discours, programmé par l'institution, et ce quelles que soient leurs opinions pédagogiques (cas des inspecteurs «progressistes»).
- Que la fonction de conseil dont ils se parent volontiers est en fait bidon.

Pour ce qui est de la première hypothèse, il se dégage de ce que nous avons dépouillé actuellement que la préoccupation prioritaire et unanime des inspecteurs est l'efficacité, le rendement (bien sûr dans le domaine strictement scolaire : orthographe, lecture, techniques opératoires, enfin tout ce qui est mesurable). Et que ça va toujours de pair avec des préoccupations de rigueur et d'ordre.

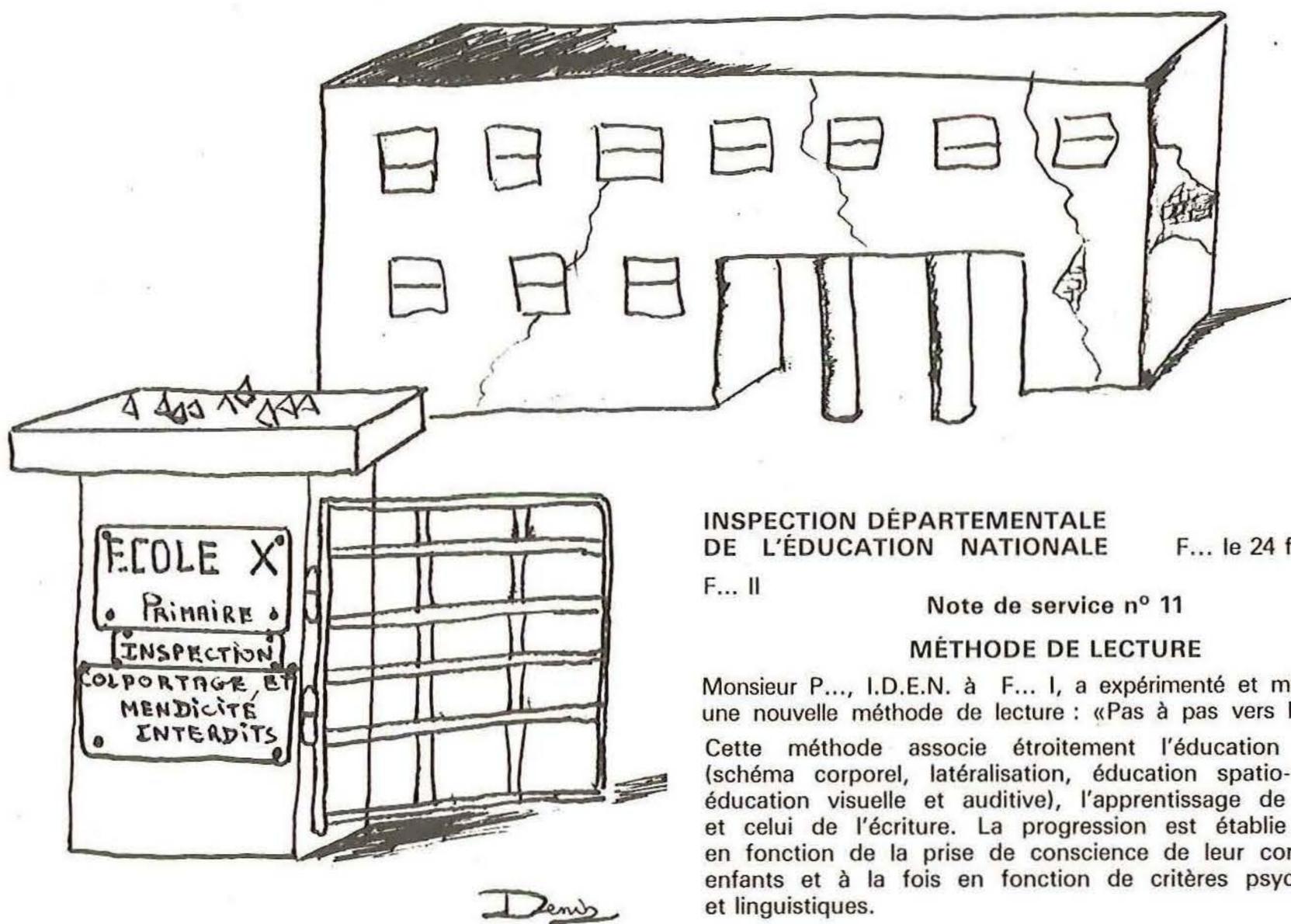
Pour ce qui est de la deuxième hypothèse, on constate que les «conseils» sont à 99 % inopérants (exemple : «se méfier du bruit»). On met en évidence un problème, dont l'institut a déjà conscience, il n'est pas aveugle, mais aucun élément de solution n'est apporté.

On a été surpris par contre de ne pas trouver de tournures négatives du genre «il ne faut jamais...». Les inspecteurs, en bon pédagoges, présentent toujours leurs critiques sous la forme : «il serait préférable de...».

Surprise aussi : les substantifs les plus nombreux sont «élèves» et «classe». Ce qui n'est sans doute pas innocent non plus : c'est ramener l'enfant et sa vie à une fonction et à un cadre normalisés.

Techniques de vie

B. - De quelques autres rôles — et non des moindres — de l'inspection



INSPECTION DÉPARTEMENTALE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
F... II

F... le 24 février 1977

Note de service n° 11

MÉTHODE DE LECTURE

Monsieur P..., I.D.E.N. à F... I, a expérimenté et mis au point une nouvelle méthode de lecture : «Pas à pas vers la lecture».

Cette méthode associe étroitement l'éducation corporelle (schéma corporel, latéralisation, éducation spatio-temporelle, éducation visuelle et auditive), l'apprentissage de la lecture et celui de l'écriture. La progression est établie à la fois en fonction de la prise de conscience de leur corps par les enfants et à la fois en fonction de critères psychologiques et linguistiques.

Par un montage audio-visuel d'une demi-heure suivi d'une discussion, M. P... présentera sa méthode à :

— B... G le mardi 22 mars 1977 à 17 h (secteurs de B... et G...).

— P... G, le vendredi 25 mars 1977 à 17 h (secteurs de P... et S...).

J'attacherais du prix à une participation nombreuse des institutrices et des instituteurs chargés de C.P. à cette présentation.

Afin de me permettre d'organiser au mieux cette réunion, vous voudrez bien me retourner le talon ci-dessous pour le 5 mars 1977 après l'avoir complété.

*L'Inspecteur Départemental
de l'Éducation Nationale*

- Des dessins pour de grandes conséquences sur notre quotidien pédagogique.
- La chasse aux élèves fantômes.
- Le racket pédagogique — ou comment obliger beaucoup d'enseignants à acheter votre méthode «pédagogique».

NOUS AVONS PU ENRAYER
LA RÉPRESSION CONTRE
LES CAMARADES



HÉ, HÉ, HÉ... ILS SE CROIENT
TIRES D'AFFAIRE... FERMONS LES
CLASSES AU MAXIMUM



VICTOIRE CHEF! NOUS
AVONS RÉUSSI!



La chasse
aux élèves
fantômes et
la fermeture
de classes...

ATTENTION !
Inspection :
Trafics d'influences
et racket pédagogique

Dans la circonscription de X... I, ont été organisées plusieurs conférences pédagogiques réservées aux instituteurs et institutrices de C.P.-C.E.1 dont le thème principal était : une nouvelle méthode d'apprentissage de lecture.

Cette méthode était annoncée à grands matraquages publicitaires dans la presse locale (*Républicain Lorrain*) et dans les circulaires officielles de l'Inspection Primaire.

Les objectifs de cette méthode ? « Réduire avec efficacité l'inégalité des chances pour les plus faibles. »



Le contenu ? Un amalgame de plusieurs méthodes traditionnelles accompagné d'un zeste de couleur locale. Ainsi certains dessins à colorier font davantage penser aux traditionnelles cartes postales en vente dans X... plutôt qu'au Petit Poucet.

Cela ressemble à peu près à ceci : Marc et Caroline vont au S... (ruine médiévale qui surplombe l'Inspection !). Ici l'enfant devra soigneusement colorier le drapeau qui flotte au sommet d'un donjon décrépi, schématisé à l'extrême. Le choix des couleurs est libre. Le dessinateur a eu soin cependant de partager l'oriflamme en trois parts égales !...

... Economique aussi, la méthode a cet avantage de diminuer considérablement le travail de l'enseignant dont le rôle se réduit à distribuer et corriger des fiches.

... Révolutionnaire aussi dans sa présentation, l'apprentissage des sons va de pair avec une gymnastique corporelle des plus ingénieuses. Ainsi au son « i » correspond toute une identité gestuelle : à qui saura le mieux sauter les pieds joints et les deux bras levés en criant le son en question... Ce n'est pas tout ; la méthode plonge dans l'originalité la plus fantastique quand on y découvre des phrases du style :

- « Le papa va acheter une nouvelle voiture. »
- « Caroline a repassé la culotte de Marc. »

Ainsi, invité par voie officielle à une conférence gratuite publique et (presque) obligatoire sur le sujet : « Les pré-requis », quelle ne fut pas ma surprise d'assister à la présentation publicitaire audio-visuelle de cette nouvelle méthode de lecture, avec la présence toute bienveillante du conseiller pédagogique et du psy de service. En trois actes :

- Principes et objectifs ;
- Visualisation des fiches de lecture ;
- Présentation des ouvrages.

Coût total par enfant : 50 F.

Cette présentation hâtive allait largement faire place à d'autres conférences pédagogiques toutes aussi instructives et qui allaient vérifier astucieusement les acquis et les bienfaits d'un travail d'équipe (sic) déjà en vigueur dans l'école d'application circonscriptionnelle. Pour finir, le même I.D.E.N. annonce la gratuité de son épicerie aux volontaires. La Mairie est d'ailleurs, et si l'on en croit les présentations, toute disposée à faire les frais de l'expérience... Sans compter l'aide et le soutien pédagogique gratuit et obligatoire. Il ne s'agit pas de cautionner quelque échec que ce soit quand le Saint Patron dévoile son nouveau plan de restructuration des classes élémentaires, futur maître d'œuvre de la rénovation pédagogique et grand sorcier de l'égalisation des chances...

Désormais rares sont les C.P. dissidents. Tandis que certains instits syndiqués... se transforment en épicier ou marchand de papier pour faire vivre (survivre) une coopérative scolaire... A X... I et ailleurs (?) tout est gratuit à la seule condition de le vouloir. Une conférence pédagogique peut en cacher une autre (ou des autres). Ainsi, las de ne pouvoir étendre sa clientèle qu'aux seules limites de son Inspection, notre I.D.E.N. a entrepris un tour de France qui, de circonscription en circonscription, l'a amené récemment aux portes de Paris en Seine-et-Marne...

A l'heure du chômage et de l'austérité qui frappent aussi bien les O.S. que les cadres, les fins de mois sont difficiles... rien à faire de toute façon : notre I.D.E.N. est syndiqué.

Quelle riposte du mouvement ?

A long terme, que peuvent signifier de tels exemples sinon le sabotage des coopératives scolaires, la mainmise idéologique totale sur le système éducatif désormais orchestrée par les petits chefs ; ainsi se servir du pouvoir des inspecteurs pour imposer de façon insidieuse telle ou telle méthode pédagogique à des fins commerciales, n'était jusqu'alors pas apparu d'une façon aussi évidente.

Sur le terrain, la connaissance et le recensement de tous ces cas de manipulations, trafics d'influences sur la formation des enfants et des adultes devraient permettre de riposter efficacement contre un racket pédagogique envahissant qui, des grandes multinationales du manuel : Bordas, Hachette, Nathan (pour n'en citer que quelques-uns), emploient les moyens de pression les plus divers comme la pub ou le marketing hiérarchique pour accélérer le processus, catalyse des ventes et profits.

Qui paye alors ?

Un outil essentiel de démontage et de destruction de ces mécanismes consiste peut-être dans le développement des luttes anti-hiérarchiques. Cet exemple, s'il n'est pas unique, tend en tout cas à le démontrer.

Denis MORIN
et Jean-François SCHNEIDER



C. - A la recherche d'un dialogue inspecteurs/inspectés

• Un groupe départemental I.C.E.M. rencontre le syndicat des inspecteurs (1)

Ce texte déjà ancien situe bien une étape et une recherche de beaucoup de camarades.

L'INSPECTION

Rencontre entre le S.N.I.D.E.N. et le groupe I.C.E.M. 58 :
La réunion a eu lieu à Nevers en février 1976. Y participaient cinq I.D.E.N. et cinq délégués du groupe I.C.E.M. En outre nous avons demandé au S.N.I. d'envoyer des observateurs et cinq d'entre eux étaient là.

Le thème général venait d'un questionnaire que le S.N.I. avait lancé au niveau du département : « *L'inspection : comment elle se passe, comment voudriez-vous qu'elle se passe ?* »

I.N.E.M. (parlant au nom du groupe pour lancer le débat). — L'inspection-surprise telle qu'elle existe actuellement est trop limitée dans le temps, trop anecdotique. C'est trop un constat des acquisitions scolaires et il en ressort un jugement trop hâtif (dans les deux sens). L'inspecté, pris de court, n'a pas le temps de répertorier ses questions, d'étayer ses arguments pédagogiques. La relation reste figée dans la hiérarchie. Il n'y a pas de contact en dehors de ces inspections et de la réunion pédagogique annuelle. Dans ces conditions, l'inspection doit-elle être conservée ?

I.D.E.N. — La majorité des enseignants sont pour son maintien.

I.N.E.M. — Nous ne parlons qu'au nom de la minorité « Institut Nivernais de l'Ecole Moderne ».

I.D.E.N. — L'inspection-surprise a ses inconvénients et ses avantages ; l'inspection où on prévient à l'avance que l'on va venir, aussi.

I.D.E.N. — Les instituteurs savent à peu près quand l'inspecteur viendra car les inspections sont espacées mais régulières.

I.D.E.N. — L'effet de surprise jouerait moins si elles étaient plus fréquentes.

S.N.I.-I.N.E.M. — L'inspecté n'a pas peur mais il y a quelque chose de « physique » qui se passe lors de l'inspection (« trac »).

I.N.E.M. — Cela provient de la « fréquence » des rencontres en dehors des inspections.

P.E.N.-I.N.E.M. — Les enseignants n'ont pas l'habitude d'avoir quelqu'un au fond de la classe. Il n'a pas une attitude « normale », « quotidienne ». On ne dispose pas de critères objectifs pour être sûr de ce que l'on fait dans sa classe.

I.N.E.M. — L'instituteur sait ce qui ne va pas chez lui et il craint que l'inspecteur ne s'arrête que sur cela, ne voit que ce qui ne « tourne » pas.

I.D.E.M. — C'est une impression fautive. Nous laissons l'autonomie aux enseignants ; mais n'imposons pas notre manière de voir l'enseignement. On essaie de voir bien au-delà d'une heure et demie de présence.

S.N.I.-I.N.E.M. — Tenez-vous compte du milieu dans lequel évolue l'enseignant ?

I.D.E.N. — Il y a autant de situations qu'il y a de classes et d'enseignants.

I.N.E.M. — Est-ce qu'il ne faut pas avoir déjà pratiqué dans une classe pour bien comprendre les relations ? N'est-il pas déplorable que l'on recrute de plus en plus d'inspecteurs qui n'ont pas eu d'expérience en primaire ?

I.D.E.N. — Le problème inspecteur-inspecté est le problème du trac. Le problème serait le même si, au fond de la classe, il y avait trois parents d'élèves au lieu d'un inspecteur. D'autre part, tout le monde est d'accord pour dire qu'il faudrait plus de relations.

I.D.E.N. — C'est sûrement bon que l'instituteur, après l'inspection, prenne conscience de ce qui s'est passé ; il fait un bilan pour repartir, après un coup au moral, avec un nouvel élan.

I.D.E.N. — Mais est-ce que ce ne serait pas surtout un problème de note ?

S.N.I.-I.N.E.M. — La note intervient dans la relation mais il n'y a pas que cela.

S.N.I.-I.N.E.M. — L'instituteur souhaiterait une inspection-conseil plutôt qu'une inspection-jugement. Et puis, le rapport écrit du conseiller pédagogique n'est-il pas non plus une mini-inspection. Des conseils oraux suffiraient.

I.D.E.N.-I.N.E.M. — Tout est dit au niveau psychologique entre inspecteur et inspecté. Mais, au niveau relation maître-élève ? Enseignants entre eux ? Et le constat de l'acquisition des connaissances ?

I.D.E.N. — De la conversation avec l'inspecté, en dehors de l'observation de la classe, surgit le milieu dans lequel l'enseignant travaille et complète tout ce que l'inspecteur n'a pas vu au cours de l'observation.

I.D.E.N. — Il faut solliciter les questions, lors de l'entretien. L'instituteur n'ose pas demander des conseils.

S.N.I.D.E.N. — Pour en revenir au rôle de l'inspection, beaucoup d'enseignants tiennent à la note lors de l'inspection.

I.N.E.M. — Oui, nous ne parlons qu'au nom du groupe départemental I.N.E.M.

I.N.E.M. — Voici ce que le groupe I.N.E.M. propose :

- Inspection annoncée d'une journée entière ;
- Rapport rédigé en commun ;
- Dossier des activités de l'année à envoyer avant l'inspection et le jour de l'inspection : discussion sur le choix des activités, rapport entre dossier et pratique dans la classe.

Nous sommes conscients que cela nécessiterait un nombre plus important d'inspecteurs.

D'autant plus qu'à côté de ces inspections, nous proposons la participation de l'inspecteur, de temps en temps, au conseil des maîtres, la participation de l'inspecteur à une semaine de travail avec l'équipe pédagogique d'un établissement.

S.N.I.D.E.N. — Envisagez-vous une inspection au niveau de l'équipe pédagogique ou au niveau individuel dans l'équipe ?

I.N.E.M. — C'est à débattre par l'équipe.

S.N.I.D.E.N. — Oui, mais la difficulté réside dans la note. Vous ne voulez pas en parler.

I.N.E.M. — C'est une revendication syndicale. En tant que groupe pédagogique, nous ne pouvons pas donner notre avis ici sur la note. Nous avons des revendications que nous avons exposées et exposerons encore à notre syndicat.

I.D.E.N.-I.N.E.M. — Vos propositions sont intéressantes, mais inapplicables parce qu'il n'est pas envisageable sérieusement de multiplier par trois le nombre des inspecteurs.

P.E.N.-I.N.E.M. — Et puis tous les instituteurs ne le souhaitent pas. Dans le contexte général, c'est une opinion minoritaire.

I.D.E.N. — Le dossier des activités vous est utile, mais à nous pas. Ce sont les enfants qui m'intéressent. Pas vous. Peu importe la méthode et sa justification. Ce qui compte c'est que vous donniez les moyens d'accès à la connaissance.

I.N.E.M. — Mais il y a décalage entre les instructions officielles et la pratique.

I.D.E.N.-I.N.E.M. — Oui et non. Les instructions ont évolué. Il y a de moins en moins de directives. Beaucoup d'inspecteurs sont au-delà de ces directives ; aucun n'est en retrait.

Il faut beaucoup de contacts avec les parents auxquels il faut aussi expliquer cette évolution. Il faut informer lors de toute innovation.

I.N.E.M. — Mais y a-t-il des limites à votre tolérance pédagogique ?

I.D.E.N.-S.N.I.D.E.N. — Oui, je n'admets pas, par exemple, qu'un groupe ne fasse rien pendant trois heures !

I.N.E.M. — Beaucoup de jeunes ne se lancent pas dans la pédagogie Freinet par crainte de l'inspecteur.

I.D.E.N. — C'est un alibi ! Un jeune, de toute façon, n'a pas la connaissance de l'enfant ; il vaut peut-être mieux commencer d'une manière traditionnelle.

I.N.E.M. — Je ne suis pas d'accord. Peut-être serait-ce plus facile pour les enseignants mêmes jeunes, de tenter des expériences pédagogiques si l'inspecteur avait plus de contacts avec eux, et était plus un conseiller qu'il peut l'être actuellement.

*Compte rendu de Gérard LETESSIER
école de Dirol, 58190 Tannay
in Techniques de vie*

(1) Le groupe 54 a constitué un dossier très complet à l'occasion d'une rencontre I.D.E.N./I.C.E.M. Le demander à A.-M. FRANC, 2 Grande-Rue, Vaxainville, 54120 Baccarat.

• Deux recherches pour faire de l'inspecteur un «visiteur» comme les autres :

1. Une proposition d'un militant de l'Oise

PROTOCOLE DE VISITES DES I.D.E.N. DANS NOS CLASSES

Dans le but de «normaliser» nos rapports avec les inspecteurs et pour démystifier et démythifier l'inspection, je propose un projet de protocole pour les visites des I.D.E.N. dans nos classes.

Nous avons déjà défini ce que font les visiteurs «sympas» quand ils viennent dans nos classes...

Pourquoi ne pas demander aux autres visiteurs, y compris les I.D.E.N., de se mettre au diapason de ce que font les autres ?

Préambule. — Un I.D.E.N. est un visiteur comme les autres, donc il doit être soumis aux mêmes règles que tous les autres visiteurs.

Art. 1. — Avant de venir dans nos classes, les visiteurs demandent et préviennent. Les I.D.E.N. doivent faire de même.

Art. 2. — Les visiteurs sont obligés de venir au minimum pour une journée. Les I.D.E.N. aussi.

Art. 3. — Quand un visiteur arrive dans nos classes, nous nous présentons, lui aussi et il dit ce qu'il vient faire avec nous. Les I.D.E.N. doivent également le faire.

Art. 4. — Les visiteurs participent

- à l'entretien ;
- aux discussions ;
- aux mises au point de nos projets de travail pour la journée ;
- aux activités nécessitant l'aide d'un adulte (mise au point de textes libres, imprimerie, limographe, maths, lecture...). L'I.D.E.N. participera donc à tous ces travaux.

Art. 5. — S'il y a un bilan de fin de journée ou de fin de semaine, l'I.D.E.N. doit y participer et dire ce qu'il a fait pour aider la classe.

Art. 6. — S'il a des critiques ou des remarques à formuler, l'I.D.E.N. doit les faire devant l'A.G. de coopérative et tout le monde a le droit d'en discuter (aussi bien les enfants que le maître).

Art. 7. — S'il y a un rapport d'inspection, il sera lu et critiqué en A.G. de coopérative. Les remarques de l'A.G. seront renvoyées en notes annexées.

A modifier, compléter, critiquer
ou à rejeter purement et simplement...
mais dire ce qu'on en pense.

2. Un contrat avec l'administration proposé par une équipe pédagogique.

L'INSPECTION

1. L'équipe pédagogique. — Elle implique et réalise :

- Un engagement collectif ;
- Une animation collective de l'école qui se traduit par :
* Des tâches collectives : ateliers décloisonnés, formation initiale ; liaison avec les parents, liaison avec la municipalité ;
* Une concertation hebdomadaire permettant : une prise en charge collective des problèmes de chacun, une formation continue ;



— L'exercice d'un pouvoir collectif par la répartition entre les membres de l'équipe de responsabilités diverses (trésorerie coopérative, matériel...).

D'objectifs, de tâches, d'un pouvoir collectifs ne peut naître qu'un contrôle collectif.

2. Le contrôle collectif. — Il existe déjà. Lors de nos concertations hebdomadaires :

- l'échange sur nos pratiques,
 - Le compte rendu des tâches effectuées (tour des responsables),
 - le travail commun (fiches, préparations communes, régulations des divers ateliers),
- permettent de contrôler de façon continue si les objectifs fixés sont atteints.

Il appartient à chacun des membres de l'équipe de se contrôler soi-même en fonction d'un projet pédagogique commun.

Notre contrôle n'est en aucun cas un jugement sur les personnes.

3. L'inspection. — Rien n'exprime mieux notre sentiment sur l'inspection telle qu'elle existe, que ces quelques phrases de Roger GENTIS dans *Guérir la vie* : «Le principe de l'inspection dans l'enseignement est important : pas seulement pour tenir les maîtres dans le droit chemin, mais aussi et surtout pour les situer dans leur fonction sociale : exécutants soumis à contrôle chargés de produire d'autres exécutants soumis à contrôle — de propager la matrice formelle du rapport hiérarchique.»

Dans le cadre actuel de l'Education Nationale, l'Inspection s'adresse à l'individu pris isolément dans la classe.

Elle vérifie la conformité du travail de l'enseignant au système normatif mis en place.

Elle implique un rapport hiérarchique précis s'appuyant sur une échelle de valeurs traduite par la notation.

Elle apparaît trop ponctuelle et ne peut saisir dans un temps aussi limité, la vie et les difficultés d'une classe, d'une école.

Cette inspection paraît contradictoire avec la forme de contrôle vécue par l'équipe.

Il est donc nécessaire de trouver un compromis.

4. Ce que nous proposons. — Travailler en équipe pédagogique signifie vivre des relations différentes, originales entre les maîtres, entre enfants, entre maîtres et enfants, à tous les moments de la journée. Tout ce tissu de relations, d'interactions ne peut être appréhendé en une journée et demande de passer un temps suffisamment long à l'école.

Le travail effectué par chacun est étroitement lié au travail collectif et réciproquement. C'est donc dans tous les cas le travail de l'équipe qui doit être évalué globalement selon les critères définis par l'équipe et l'administration.

C'est pourquoi nous proposons :

- Que l'administration passe une semaine dans l'école avec implication dans les groupes de travail ;
- Qu'elle participe à un échange avec les membres de l'équipe sur nos objectifs, sur ce que nous faisons, sur des travaux collectifs.

3. La sanction de la réalité.

UNE SEMAINE D'INSPECTION COLLECTIVE

ou comment s'est passée la semaine d'inspection collective de l'équipe I.C.E.M. par le directeur de l'E.N. du 13 au 18 mars 1978.

• Le 6-3-1978, le directeur de l'E.N. et l'I.D.E.N. de M... I nous informaient que l'administration viendrait à l'école P... pour une inspection collective de l'équipe I.C.E.M. du 13-3 au 18-3-1978.

• Devant le court laps de temps qui nous séparait de l'inspection, nous nous sentions assez pris au dépourvu, d'autant plus qu'avec tous les bâtons que le S.G.E.N. et certains membres élus de l'I.C.E.M. nous mettent dans les roues, nous nous posions des questions sur les intentions de l'administration à notre égard.

• Nous envoyons donc dès le 9-3 une lettre au directeur de l'E.N. Puis, le dimanche, jusqu'à plus de minuit, des membres de l'équipe préparent l'accueil des inspecteurs et la grille de propositions d'activités qui leur sera soumise dans le cas où ils accepteraient nos modalités. Dans le cas contraire, nous nous étions tous mis

d'accord pour faire classe sans s'occuper de leur présence (inspection « passive »).

• Le lundi à 8 h, seul vient le directeur de l'E.N., alors que nous attendions aussi l'inspecteur de M... I. Il est reçu par F... C... et B... M... de 8 h à 9 h. Ils lui font part de nos exigences :

— Appréciation collective avec report des notes dans la grille de notation discutée le 21-3 au bilan collectif de l'inspection ;

— Pendant la semaine d'inspection il devra travailler en classe avec des enfants. (Réponse du directeur de l'E.N. à ce sujet : « *Oui, oui, j'ai très bien compris que vous ne voulez pas que je reste au fond de la classe en observateur.* »)

• Le directeur de l'E.N. accepte toutes nos modalités. F... C... et B... M... lui soumettent alors la grille de propositions d'activités afin qu'il choisisse celles auxquelles il voudra participer.

La semaine d'inspection est donc commencée. Toutefois il se réservera la fin du lundi matin pour inspecter « traditionnellement » une maîtresse C.P.E.N. de l'école ne faisant pas partie de l'équipe.

Voici dans les grandes lignes la façon dont s'est passée cette inspection :

Lundi après-midi : il commence à travailler en sport avec un groupe d'une dizaine d'enfants du C.E.2.

Mardi matin :

- De 8 h à 9 h : « conseil de bagarre » au C.M.2 ;
- De 9 h à 10 h : séance de lecture au C.E.2 ;
- De 10 h 30 à 11 h 30 : « conseil de coopé » de l'école.

Mardi après-midi :

- De 14 h à 16 h : il participe à l'atelier sport, puis à l'atelier cuisine au C.P.
- De 16 h 15 à 8 h 15 : il participe à notre concertation, trois parents qui travaillent dans le cadre des ateliers décloisonnés sont présents également.

Jeudi matin :

- De 8 h à 9 h : conseil au C.E.2.
- De 9 h à 10 h : il sort avec 10 enfants de la classe de C.E.2 pour faire une enquête dans un super-marché (il rentre trempé comme une soupe et l'air heureux, sans ironie aucune !).
- De 10 h 30 à 11 h 30 : il continue l'activité maths au C.E.2.

Jeudi après-midi :

- Il discute avec F... M... et mange de la salade de fruits dans sa classe avant d'aller faire un tour en atelier menuiserie avec B... M...

Vendredi matin :

- De 8 h à 9 h : entretien et cuisine dans la classe de perfectionnement.
- De 9 h à 10 h : au C.E.1. Il prend la moitié de la classe et leur fait faire diverses mesures sous le préau.
- De 10 h 30 à 11 h 45 : lecture dans la classe de M... V..., là encore prise en responsabilité de la moitié de la classe.

Vendredi après-midi : il travaille à la réalisation d'un panneau sur le quartier dans la classe de R.-M. T... (C.E.2) : classement de photos et commentaires.

Samedi matin :

- Il discute des problèmes de l'école avec F. M... et M.-F. R...
- A 10 h 30 : leçon de maths chez F. C... (C.M.2) : une partie de la classe fait les comptes de la coopérative avec F. C..., l'autre partie fait le plan de la classe.

A remarquer que quelques modifications ont été apportées à la grille proposée. Elles ont été faites sur proposition de l'inspecteur et avec notre accord.

Certes, il a été beaucoup présent chez les maîtres C.P.E.N. Il avait dit en préalable qu'il était très intéressé par notre côté «formateur».

Le bilan de cette semaine a lieu mardi 21 mars.

LE BILAN

Ce fut un moment difficile, le Directeur d'E.N. assumant complètement sa place et sa fonction hiérarchique. «*Nous sommes en instance paritaire*» nous a-t-il dit. Au cours de la discussion il attaque plusieurs fois à boulets rouges le travail effectué, niant souvent celui-ci.

A la fin du bilan, comme convenu, une appréciation est proposée par lui : «*Pas tout à fait satisfaisant.*» Nous réagissons et la négociation est ouverte. Nous tombons d'accord sur «*satisfaisant*» qui, une fois la grille officielle consultée, sera transcrit en «*BIEN*».

Le rapport sera rédigé par lui à partir du secrétariat de séance tenu par l'un d'entre nous. Ce rapport nous sera envoyé avant son envoi à l'I.A. : pour visa.

CE QUE NOUS PENSONS A CHAUD

- Il a tout fait pour nous «avoir».
- Il a passé une semaine en voyeur, pour trier les «bons» des «mauvais» en vue du démantèlement de l'équipe.
- Il a une définition simpliste de la pédagogie Freinet («*beaux dessins au murs ; ambiance de travail ; nombre impressionnant de mots clefs pour la lecture*») : ou il n'est pas venu dans nos classes où il y a tout cela, alors qu'il a passé huit jours dans l'école ou il ne sait pas de quoi il parle.
- Il se permet hiérarchiquement de distribuer le label «Freinet» : «*Vous êtes ou vous n'êtes pas «Freinet.»*»
- Il est resté et restera un patron.
- Nous n'accepterons plus aucune inspection, quelque soit la forme (individuelle, collective) et nous disons à tous : refusez !

PLUS JAMAIS ÇA !



D. - Résistances et luttes collectives contre l'inspection dans un groupe départemental : l'exemple du Finistère

La première action offensive, menée dans le Finistère, a démarré dès la rentrée 76 au cours du stage interne pré-rentrée de l'école de Kéréderm, par un projet d'équipe soumis à l'inspecteur dans lequel on trouve :

- Un refus de l'inspection individuelle, de l'arbitraire du rapport et de la note.

- Une proposition d'inspection collective, avec note individuelle, celle-ci n'étant plus acceptée comme la sanction d'un travail, d'un choix idéologique, mais attribuée en tenant compte exclusivement du critère de l'ancienneté (grille à établir). L'équipe acceptait les visites de l'inspecteur motivées par des propositions de travail. Ce système de notation avait pour effet de supprimer les pouvoirs d'autorité de l'inspecteur et de créer de nouveaux rapports entre inspecteurs et inspectés.

L'inspecteur rejettera ces propositions et l'équipe adopte la position de refus collectif de l'inspection.

A la suite de cette action de l'équipe de Kéréderm, réflexions et débats ont lieu au sein du groupe départemental. Ils aboutiront en juin 77 à une décision de refus de l'inspection par des camarades isolés.

Parallèlement, au sein du groupe s'instaure une discussion sur l'attitude à avoir face à un cas de répression. Il est décidé un soutien inconditionnel à tout enseignant, appartenant à l'I.C.E.M. ou non, dont la contestation dépasse la revendication de la note et lorsqu'il y a répression pédagogique, politique ou syndicale.

ANNÉE 77-78

Dès la première réunion départementale, le groupe envoie un texte aux inspecteurs, suivi de la liste nominative des camarades qui refusent l'inspection accompagné du projet de texte sur l'inspection pour le P.E.P. Si tous les signataires refusent rapport et note, certains acceptent toujours la présence de l'inspecteur dans leur classe.

RÉACTION DE L'ADMINISTRATION

- Un signataire est prévenu d'une inspection en décembre par son inspecteur G.F.E.N. Le dialogue s'engage entre le groupe et l'inspecteur. L'inspecteur d'académie menace de faire cette inspection si l'I.D.E.N.

UNE VINGTAINE D'ENSEIGNANTS DE L'I.C.E.M. REFUSENT L'INSPECTION DANS LE FINISTÈRE

En faisant le bilan de tout ce qui se fait sur l'inspection au plan national, on peut constater que les départements n'ont que deux types d'intervention :

1. Réflexion et débats sur l'institution-inspection.
2. Des attitudes de défense ponctuelles face à des cas de répression.

Il nous a semblé important, surtout après les conclusions du congrès de Rouen, qu'une nouvelle orientation se développe, celle d'une attitude offensive. Il faut attaquer de front l'institution, nous en avons les moyens, notre réflexion est assez sûre pour le faire.

Comment ? La commission «inspection» du 29 avait travaillé sur ce thème toute l'année passée, ainsi que sur le thème «notre attitude face à un cas de répression», ils vont de pair ; et avait élaboré un premier projet qui était à négocier avec l'administration : demander que tous les instituteurs du G.D. soient notés à l'ancienneté, selon une grille moyenne qu'il est facile d'établir. D'autre part, ce projet signifiait notre refus des promotions au choix. L'entrée ou non de l'inspecteur dans la classe était laissée au jugement de chacun.

Cette démarche n'était pas nouvelle : elle avait déjà été expérimentée par l'équipe pédagogique de Kéréderm (Brest) qui pour sa part avait présenté ce même projet, assorti d'une demande d'inspection collective sur projet de travail, à son inspecteur, très ouvert au demeurant. Celui-ci nous avait signifié son refus, stipulant que, même si en tant que pédagogue il nous suivait pleinement, en tant qu'administrateur il lui était impossible de participer à une telle initiative, qui de plus ne concernait que onze enseignants. Devant son refus, l'équipe avait décidé à l'unanimité de refuser l'inspection. L'inspecteur avait pris acte et ne s'est plus présenté à l'école depuis. Le rapport de force était en faveur de l'équipe, manifestement.

Le groupe départemental réuni en juin 77, devait donc statuer sur les travaux de la commission inspection. Après une séance houleuse, en fonction de la démarche suivie à Kéréderm et des nouveaux apports du congrès de Rouen, il était proposé de lancer dès la rentrée de septembre une opération refus de l'inspection.

La proposition de la commission était donc rejetée et dépassée même. (Où pouvait nous mener une négociation avec l'administration à un échelon élevé ? Est-ce une attitude réformiste que de

négocier sur ce thème avec l'administration ? Le G.D. devait-il refaire l'expérience de Kéréderm, elle-même déjà faite par le S.N.I. départemental ?)

A la rentrée, le groupe se lançait donc dans une action offensive, même si tous ses membres ne s'inscrivaient pas dans le cadre du refus de l'inspection. Le texte diffusé aux inspecteurs, syndicats et mouvements pédagogiques est en effet l'émanation de tout le groupe départemental ; il est accompagné du chapitre inspection du P.E.P. élaboré à Rouen et est suivi de la liste des vingt personnes. Il est question qu'une autre liste de noms suive (le texte est en annexe).

Ce qui est important maintenant, l'initiative étant publique (nous la ferons connaître par voie de presse), ce sont les réactions. Nous espérons, et ferons tout pour cela, qu'un débat s'engagera au sein des S.N.I. et S.G.E.N. départementaux et qu'il mobilisera un grand nombre d'enseignants. Tous ne sont pas prêts à accepter de fonctionner sans chef hiérarchique...

Nous espérons que le débat sur l'offensive s'engagera dans l'I.C.E.M., et que l'offensive elle-même s'y développera.

Nous pensons que l'administration réagira. Comment ? S'engagera-t-elle dans la voix du débat ? Ou répondra-t-elle par la répression en choisissant intelligemment ses victimes ? Cette dernière hypothèse doit être envisagée sérieusement. Le G.D. 29 a déjà posé les bases d'une réponse rapide à toute répression (bien prendre connaissance des textes, établir un réseau d'alerte et de mobilisation, envisager des actions précises, élargir un soutien éventuel, utiliser les media...).

L'I.C.E.M. dans sa totalité aura un rôle à jouer en cas de répression. Les responsables régionaux de l'inspection mis en place à Rouen sont déjà informés de l'action du 29 et sont les agents par lesquels doit passer une information rapide en cas de répression.

Si nous réussissons à contrer l'administration en cas de répression et à rendre notre refus de l'inspection viable, nous pourrions affirmer que le refus de l'inspection, ça se fait, et pas seulement au sein des équipes pédagogiques.

Y. G.
(correspondant pour l'Ouest
de la commission «lutte contre la répression»)

concerné n'inspecte pas. L'I.D.E.N., bien que comprenant les positions du groupe, ne s'oppose pas à l'I.A. et laisse au copain la possibilité d'accepter ou non sa visite... L'inspection aura lieu en mars.

• En mars, inspection surprise d'une autre signataire qui, dès l'arrivée de l'inspecteur lui rappelle ses positions. L'inspecteur propose que le dialogue ait lieu après la visite. Elle s'aperçoit alors qu'elle n'a pas échappé à une inspection classique.

Dans les deux cas, les intéressés refusent de signer leur rapport que le G.D. annote et renvoie à l'administration. Le G.D. écrit une lettre sèche à l'administration rappelant les positions.

Pendant le deuxième trimestre, le groupe lance un appel à toutes les organisations du C.L.E.N. en vue d'une discussion sur l'inspection. Seuls le G.F.E.N. et les C.E.M.E.A. répondent. Entre temps la plate-forme est diffusée. Ces organisations sortent un texte commun issu de la plate-forme et envoyé en juin 78 à tous les inspecteurs. Un accord de principe sur un soutien à tout cas de répression est retenu.

Contacts avec les organisations syndicales : par l'intermédiaire du G.F.E.N., le S.N.I. décide de prendre en charge la publication d'un rapport d'inspection. En outre, des réunions avec le S.G.E.N. et l'Ecole émancipée ont permis de populariser l'action et d'envisager les possibilités d'actions communes pour l'année 78-79.

Lettre aux inspecteurs

L'Institut Finistérien de l'Ecole Moderne

A Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Départementaux
et de l'Education Spécialisée
du Finistère

L'Institut Finistérien de l'Ecole Moderne - pédagogie Freinet, en accord avec les décisions prises au congrès national de Rouen par l'Institut Coopératif de l'Ecole Moderne, réaffirme qu'il est opposé au principe de l'inspection dans les classes.

En effet :

- Le rapport hiérarchique est incompatible avec notre conception coopérative de l'école.
- Il gêne tout tâtonnement et tout droit nécessaire à l'erreur.
- Il entraîne un contrôle concrétisé par une note, un rapport et l'attribution de promotions au choix conséquences d'un jugement de valeur que nous refusons.

Aussi, les enseignants de l'I.C.E.M. dont les noms suivent, refusent l'inspection.

*(Suit la liste de 20 camarades
du groupe départemental.)*

DÉCLARATION COMMUNE C.E.M.E.A. - G.F.E.N. - I.C.E.M. DU FINISTÈRE A PROPOS DE L'INSPECTION

Depuis un certain temps nous assistons à une recrudescence des actes d'autorité et de répression de la part de l'administration et du pouvoir, particulièrement à l'égard des porteurs de la novation s'insérant dans le cadre de l'expérimentation officielle.

Les deux derniers exemples les plus caractéristiques, parce que frappant des novations remarquables impliquant, directement ou indirectement, les mouvements d'Education Nouvelle et leurs militants responsables, concernent le C.E.S. de Cassis (Bouches-du-Rhône) et les écoles expérimentales de la Villeneuve de Grenoble (Isère). Dans les deux cas : intervention brutale soit de l'Inspection Générale soit de l'Inspection Départementale et d'Académie, sanction ou menace de sanction, sans tenir compte de l'existence d'expérimentations et encore moins d'équipes constituées fonctionnant sur des projets tant dans le domaine pédagogique qu'institutionnel.

Or, l'inspection qui vise à contrôler individuellement les enseignants est aliénante et a fait preuve de son inefficacité.

Elle a créé chez les enseignants une absence d'initiative, une culpabilisation, une infantilisation quasi générales. Les enseignants les plus à l'aise face à l'inspection sont ceux qui ont réussi à créer un rapport de force qui les met provisoirement à l'abri des interventions négatives. Mais on ne saurait justifier une institution par certains cas où elle n'est pas nuisible.

En tout état de cause les tâches d'animation, d'innovation et d'évaluation sont incompatibles avec le statut de fonctionnaire d'autorité.

Il est devenu manifeste qu'il faut définir des modes d'évaluation différents :

— En affirmant que la seule perspective de changement positif dans un avenir immédiat est le passage d'une inspection individuelle dans un cadre hiérarchique à une responsabilité collective dans le cadre d'un travail d'équipe.

— En profitant de l'existence d'équipes constituées pour expérimenter ces nouveaux modes d'évaluation au sein de l'équipe éducative, le pouvoir et la vie coopérative des enfants, le travail en équipe des enseignants, l'intervention permanente des travailleurs, parents ou non, concernés ou non par l'éducation, à généraliser progressivement.

Dans ce cas, les équipes éducatives élaboreraient des projets pédagogiques et institutionnels qui seraient fonction des orientations qu'elles se donneraient. Elles prendraient part à l'évaluation continue de la réalisation de ces projets. Elles créeraient les conditions de formation des personnels pour répondre aux besoins nés de ces projets et relatifs à leur réussite. Elles réuniraient les conditions d'établissement du bilan prévu dans le temps dès l'élaboration du projet.

Il faut, sans attendre la généralisation du travail d'équipe, aller vers la suppression de la note et du rapport d'inspection ; et dans l'immédiat, négocier l'ensemble des conditions de l'évaluation : déroulement, formes et contenus... reconnaissance et prise en compte de tous les projets éducatifs, même partiels.

C.E.M.E.A. - G.F.E.N. - I.C.E.M.

BILAN ET PERSPECTIVES

Au niveau I.C.E.M., les vingt camarades inscrits sur la liste «refus de l'inspection» reconduisent leur action à la prochaine rentrée scolaire. Cependant, plusieurs de ceux qui acceptaient l'an dernier la visite de l'inspecteur en tant qu'individu, envisagent désormais de lui fermer leur classe après l'expérience révélatrice des deux camarades signataires inspectés.

Avec les organisations du C.L.E.N. : dès septembre, l'I.C.E.M. et le G.F.E.N. envisagent de rencontrer le collègue des inspecteurs. Conjointement avec le G.F.E.N. et les C.E.M.E.A., l'I.C.E.M. prévoit de faire une demande de stage pour organiser sa propre formation.

Avec les syndicats : dans chaque canton, les membres I.C.E.M. et G.F.E.N. du S.N.I. et du S.G.E.N. se proposent de susciter des débats sur notre lutte. Déjà, des camarades non I.C.E.M. envisagent la formation d'autres listes «refus de l'inspection» (E.E., G.F.E.N...).

E. - Et les enfants ?

DIS ! C'EST QUI LE MONSIEUR QUI VIENT ?

• Ce matin, à 9 h 30, un monsieur est venu nous voir en classe. Il voulait qu'on fasse de l'anglais devant lui. On était en train de lire «La grosse bête de Monsieur Racine», au petit salon.

Il a dit qu'il était pressé. Il était avec une dame qui parlait avec un drôle d'accent, en anglais. Ils devaient visiter d'autres écoles où on fait aussi de l'anglais...

Alors Denise nous a demandé si on voulait bien. La dame :

- Montrez-moi ce que vous avez déjà appris.
- Mais on a déjà fait anglais hier !
- Moi j'ai pas envie. J'aime mieux qu'on continue à lire «La grosse bête de Monsieur Racine».
- Attends, Monsieur ! j'ai presque terminé mon livre !
- Tu viens, Sylvie ? On va chanter en anglais.
- Attends, Denise, je termine mon texte.

- Toc ! toc !
- Entrez.
- Bonjour, Monsieur... Entrez.
- Pourquoi il vient le monsieur, Denise ?
- Tu nous avais pas dit !
- Monsieur est inspecteur...
- C'est quoi un inspecteur ?

- Denise, il est gentil le monsieur. Mais pourquoi il est venu ? Il reviendra ?

- Mais pourquoi il n'a pas voulu s'asseoir au p'tit salon avec nous ?

- Il reviendra nous voir ?

- On aimerait bien... Il est marrant ! Il parle beaucoup... Il nous pose beaucoup de questions.

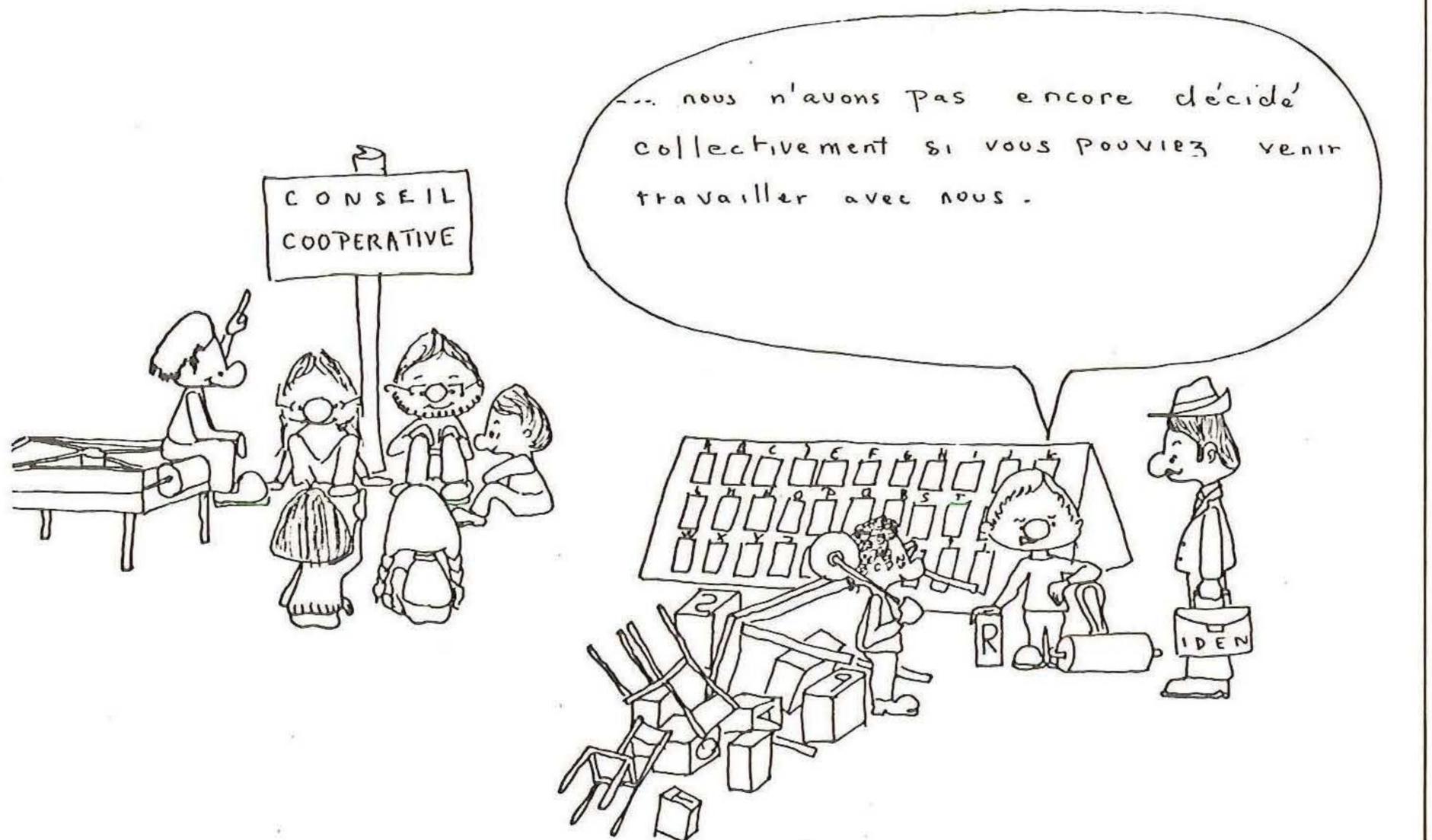
- Vous savez, il vient pour inspecter, voir si je fais mon travail, si je suis à l'école tous les jours, si vous travaillez...

- Pourquoi il fait ça ?

- C'est son métier...

Jacques (C.E.2)

Commentaires d'enfants de C.E.



II. - TROIS ANS DE TEXTES OFFICIELS DU MOUVEMENT (1976-1978)

- Motion répression du congrès de Clermont, Pâques 1976.
- Textes pour le P.E.P. Rouen, Pâques 1977.
- Texte de la plate-forme commune I.C.E.M. - C.E.M.E.A. - G.F.E.N., 1^{er} trimestre 1978.
- Editorial de *L'Éducateur* n° 11 du 30-3-78, texte du comité directeur de l'I.C.E.M.

Document n° 1

Texte voté à l'assemblée de clôture du congrès de Clermont-Ferrand Pâques 1976

Motion répression

La crise qui s'amplifie dans tous les secteurs de la société repose de façon particulièrement pressante et quotidienne le problème de la répression dans l'institution scolaire. Cette répression, le pouvoir veut la faire assumer aux enseignants lorsque ceux-ci intériorisent le respect de l'autorité, de la hiérarchie du savoir, lorsque ceux-ci se font les agents de la sélection de l'ordre moral et social, lorsque ceux-ci infantilisés, refoulés, à leur tour infantilisent, refoulent, censurent. Tout enseignant pratiquant ou se réclamant de la pédagogie Freinet ne peut que refuser le rôle de chien de garde, ce rôle idéologique et politique. Il recherche dans sa pratique quotidienne la prise en charge par les élèves de leur droit à la parole, de leur droit à la réflexion critique, de leur droit au plaisir et au jeu, de leur droit à l'organisation coopérative de leur milieu et de leur travail librement choisi et leur droit à la lutte et à la responsabilité.

L'I.C.E.M. ne peut être que totalement solidaire de tout enseignant qui, par suite de son engagement pédagogique, est victime d'une répression violente (suspension, radiation) quotidienne et mesquine (humiliation, baisse de note, mutation, etc.).

En conséquence il s'est engagé chaque fois qu'un cas de répression se fait jour à en dénoncer le mécanisme et à entreprendre si besoin est, en premier lieu dans le cadre de la lutte syndicale, les actions nécessaires pour y mettre un terme.

N.B. — Ce texte a été voté à une très large majorité par un congrès d'enseignants «Freinet» qui a réuni environ 1 200 personnes à Clermont-Ferrand pendant quatre jours... Les responsables de l'I.C.E.M. prennent des dispositions pour avertir les responsables syndicaux et la presse.

DOCUMENT 2 :

Textes élaborés à Rouen par la commission pour le «Projet d'Éducation Populaire» (Pâques 1977)

Chapitre : Inspection - Projet d'Éducation Populaire

Le texte qui suit cette introduction est proposé à l'ensemble du mouvement par la commission «luttés contre la répression» à partir de la confrontation d'expériences concrètes des camarades de l'I.C.E.M. (témoignages recueillis depuis plusieurs années, réponses de 20 G.D. lors du dernier congrès).

S'il n'est pas encore la théorisation de la pratique de tous les camarades, il s'appuie sur un ensemble désormais important de luttes et de solutions trouvées dans la lutte, ce qui a toujours été la démarche de notre mouvement.

Seulement cette lutte contre la hiérarchie, contre toutes les formes d'autoritarisme que nous menons quotidiennement

dans nos classes, dès que nous l'étendons à l'ensemble de l'école, aux relations de travail (cf. l'expérience des équipes pédagogiques, entre autres), posent des problèmes beaucoup plus directement politiques et syndicaux qui entraînent chez beaucoup de camarades des réactions souvent plus dictées par des pratiques extérieures à l'I.C.E.M. qu'en continuité réelles avec les acquis de la P.F. (Voyons dans un autre domaine les conflits posés par la défense très justifiable du barème lors de la constitution d'équipes.)

Ce souci de tenir compte des possibilités extérieures est compréhensible, mais il ne devrait en aucun cas rester implicite ou mener à une renonciation avant toute lutte, ce qui se passe trop souvent. Nous n'avons certes pas à nous substituer aux syndicats ou aux partis politiques, mais notre pratique les interroge et nous permet d'avancer des propositions : ainsi dans le domaine du travail notre recherche d'une coopération, librement consentie et fondée sur des rapports égaux entre enseignants nous amène à proposer la suppression de l'inspection et des autres hiérarchies imposées par l'Etat, en dehors de toute discussion avec les intéressés. Cette proposition est pour nous affirmation d'autant plus grande de notre responsabilité par rapport aux enfants et aux travailleurs et non le désir d'être incontrôlés ! Cette collaboration nécessaire et permanente avec les enfants et les travailleurs passe déjà par d'autres voies que celle de l'inspecteur, même si celui-ci ne note plus, mais «anime» (voir le projet du P.S.). L'expérience peut nous montrer que cette «animation» est un progrès, que nous accepterons tout en démontrant concrètement et dès maintenant, par notre mouvement même, que l'on peut aller beaucoup plus loin, comme le propose le texte.

C'est par cette attitude de critique constructive que nous apprécierons toutes les mesures syndicales ou gouvernementales dans ce domaine, tout en continuant à approfondir notre pratique vers l'auto-gestion.

La commission fait appel aux camarades pour critiquer, améliorer et amender le projet dans la perspective d'un texte pour les Journées d'Été.

Beaucoup d'enseignants et même des camarades de l'I.C.E.M. vivent le problème de l'inspection en dehors de toute réflexion coopérative conséquente :

— Soit parce qu'ils ont su — ou pu — construire individuellement un rapport de force en leur faveur ;

— Soit parce qu'ayant affaire à des inspecteurs libéraux ou progressistes ou même de l'I.C.E.M. favorables (ou récupérateurs) vis-à-vis de notre pédagogie.

Ces enseignant(e)s font la règle de leurs rapports personnels et refusent de reconnaître ou sous-estiment dans son ensemble le rôle anti-coopératif de la fonction même de l'inspection.

Libéral ou répressif, l'inspecteur est un supérieur hiérarchique qui ne pratique pas, chargé de contrôler et de mettre une note à l'enseignant dans le cadre de visites ponctuelles, inopinées et espacées et même dans le second degré presque toujours complètement inconnu par les enseignants.

Freinet a toujours déclaré que le rapport hiérarchique était incompatible avec une conception coopérative de l'école.

Ce rapport gêne considérablement tout tâtonnement, tout droit nécessaire à l'erreur de l'enseignant, non pas aidé et soutenu par des pairs mais jugé dans un rapport au mieux paternaliste parce que inspecteur et inspecté, ont dès le départ un statut qui les oppose.

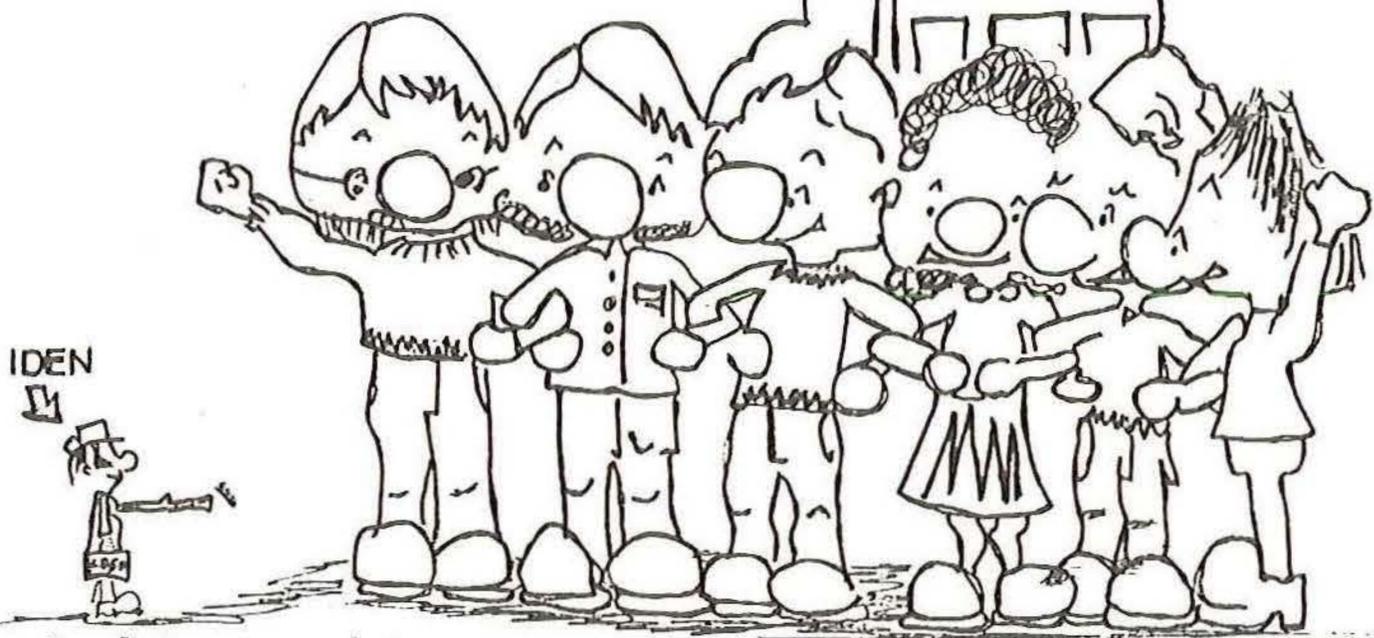
La pratique et la réflexion de l'I.C.E.M. concernant le travail coopératif et l'autonomie nécessaire de l'enfant doivent être reconnues à l'adulte dans un esprit autogestionnaire conséquent.



Ne reste pas SEUL(E)
devant ta note !!... _____

LUTTONS Ensemble ...

ECOLE



Contre la hierarchie,
la note & le rapport d'inspection !

Dans ce sens l'inspection doit être supprimée en s'appuyant et en généralisant des expériences et des luttes qui existent déjà en développant notamment :

- Le pouvoir et la vie coopératifs de l'enfant ;
- Le travail en équipe des enseignants ;
- L'intervention permanente des travailleurs, parents ou non, concernés en tout premier lieu par l'éducation.

Ces trois facteurs appuyés sur le développement des mouvements et de la réflexion pédagogique constituent le seul soutien critique réel dont ont besoin les enseignants.

DOCUMENT 3

Texte sur l'inspection à propos de l'affaire ROUDET, rédigé par le comité directeur à sa rencontre de Noël 77 et paru en éditorial dans L'Éducateur n° 11 (30-3-78).

N.B. — Nous ne proposons que la partie strictement relative à l'inspection. Le début du texte est consacré essentiellement à l'affaire.

Manifeste sur l'inspection

... Des situations aussi scandaleuses obligent à remettre en question le système actuel.

L'inspection traditionnelle, qui vise à contrôler individuellement les enseignants, a fait preuve de son inefficacité. Elle est inopérante pour faire évoluer les pratiques : depuis vingt ans elle n'a pas réussi à faire appliquer l'interdiction des devoirs à la maison, elle est impuissante à provoquer un début d'application des instructions et notamment des horaires concernant l'éducation physique... Les I.D.E.N. les plus progressistes le savent, l'inspection est totalement inefficace sur le plan de l'évolution positive.

Elle a par contre toutes les possibilités de blocage : elle a créé chez les enseignants une absence d'initiative, une culpabilisation, une infantilisation quasi générales. Les enseignants les plus à l'aise face à l'inspection sont ceux qui ont réussi à créer un rapport de force favorable qui les met provisoirement à l'abri des interventions négatives. Mais on ne saurait justifier une institution par certains cas où elle n'est pas nuisible.

La seule perspective de changement positif dans un avenir immédiat est le passage d'une responsabilité individuelle dans un cadre hiérarchique à une responsabilité collective dans le cadre d'un travail d'équipe. Cette pratique, déjà expérimentée, pourrait se généraliser non pas en renforçant les pouvoirs du chef d'établissement (ce qui est la tendance actuelle du ministère) mais en renforçant les responsabilités du conseil des maîtres.

Des pratiques d'équipes pédagogiques, nées spontanément ou institutionnalisées dans le cadre de la création des écoles ouvertes ou expérimentales, ont fait la preuve de l'efficacité sur le plan pédagogique.

Par ailleurs, certains I.D.E.N. essaient de renouveler leur pratique de l'inspection mais le système étant fondamentalement anti-coopératif, ces initiatives qui relèvent de la bonne volonté individuelle ne permettent pas d'engager un processus généralisable.

L'inspection étant une fonction d'autorité, la plupart des conflits se terminent par la répression à cause de la solidarité de fait du corps d'inspection et de sa soumission aux autorités hiérarchiques.

Le cas de Roger ROUDET est exemplaire à cet égard. La sanction dont il a été victime n'est pas le résultat d'une appréciation sur son action pédagogique et administrative habituelle, il a été frappé parce qu'il exprimait une décision collective qui a rompu la chaîne du contrôle hiérarchique.

Cette situation ne peut plus durer. Chacun doit prendre ses responsabilités face au problème de l'inspection :

- Les enseignants en choisissant la perspective d'évolution qui conduise au renforcement de la responsabilité collective ;
- Les syndicats — notamment le S.N.I.D.E.N. — en élaborant une stratégie clairement affirmée et appliquée vis-à-vis de la transformation de l'inspection ;
- Les inspecteurs, en refusant la solidarité de corps qui agit comme une soumission au pouvoir ;
- Les partis politiques en proposant des mesures concrètes mettant fin au système actuel de l'inspection et en intervenant dès maintenant dans les cas de répression.

C'est pourquoi l'I.C.E.M. prend l'initiative d'une campagne associant tous les mouvements et tous les individus se réclamant du changement pédagogique et politique. C'est sur la réalité de l'engagement dans de telles luttes qu'il pourra être jugé de l'authenticité des proclamations de principe (1).

DOCUMENT 4

**Texte de la plate-forme commune
G.F.E.N. - I.C.E.M. - C.E.M.E.A
(janvier 78)**

qui reprend certaines phrases du texte précédent

Transformation du rôle des inspecteurs et des chefs d'établissement

L'inspection traditionnelle, qui vise à contrôler individuellement les enseignants, a fait la preuve de son inefficacité. Elle est inopérante pour faire évoluer les pratiques : depuis vingt ans elle n'a pas réussi à faire appliquer l'interdiction des devoirs à la maison, elle est impuissante à provoquer un début d'application des instructions et notamment des horaires concernant l'éducation physique... Les I.D.E. les plus progressistes le savent, l'inspection traditionnelle est totalement inefficace sur le plan de l'évolution positive.

Même là où des inspecteurs ont eu des initiatives individuelles d'animation et de rénovation, il en est resté peu de traces après leur départ chaque fois qu'il n'y a pas eu partage du pouvoir avec des équipes et prise en charge responsable par celles-ci.

L'inspection traditionnelle a par contre toutes les possibilités de blocage et d'aliénation : elle a créé chez les enseignants une absence d'initiative, une culpabilisation, quasi générales.

Les enseignants les plus à l'aise face à l'inspection sont ceux qui ont réussi à créer un rapport de force favorable qui les met provisoirement à l'abri des interventions négatives. Mais on ne saurait justifier une institution par certains cas où elle n'est pas nuisible.

En tout état de cause, pour nous, les tâches d'animation, d'innovation et de contrôle des usagers et de la nation, sont incompatibles avec un statut de fonctionnaires d'autorité pour les corps d'inspection et les chefs d'établissement.

Jouer le rôle d'un garant des orientations nationales, cela implique :

- Être partie prenante lors de l'élaboration des projets des équipes ;
- Prendre part à l'évaluation continue de la réalisation de ces projets ;
- Créer les conditions de formation continuée (perfectionnement permanent) des personnels pour répondre aux besoins nés de ces projets et relatifs à leur réussite ;
- Réunir les conditions d'établissement du bilan prévu dans le temps dès l'élaboration du projet.

Nous demandons la même redéfinition du rôle des chefs d'établissement.

(1) Ce texte était suivi, dans l'esprit du C.D. qui en avait préparé le premier jet, de propositions au plan départemental qui n'ont pas été retenues par le C.A.

III. - LE DÉBAT AUJOURD'HUI DANS L'I.C.E.M.

De plus en plus de militants ressentent le besoin de faire le point pour définir une politique du mouvement sur l'inspection. D'autant que les textes émanant de militants de base ou d'instances de l'I.C.E.M. contiennent des propositions souvent contradictoires.

A. - Où en sommes-nous ?

Trois textes essaient de faire le point sur le débat :

• **Une réaction dans le courrier des lecteurs de *L'Éducateur* :**

Examinons les derniers textes centrés sur l'inspection et publiés ces temps derniers — et ils sont nombreux :

- Celui de la plate-forme commune C.E.M.E.A. - G.F.E.N. - I.C.E.M.
- Celui de la déclaration commune C.E.M.E.A. - G.F.E.N. - I.C.E.M. (*L'Éducateur* n° 12, pages roses).
- Le manifeste sur l'inspection (*L'Éducateur* n° 12, éditorial).
- Le texte sur l'inspection du P.E.P.

En comparant ces différents textes, il est à noter que le plus en retrait est celui paru en éditorial de *L'Éducateur* (ce qui est vraiment étonnant et inacceptable).

En effet, l'éditorial de *L'Éducateur* exprime à peu de choses près, presque terme à terme, les idées énoncées dans la plaquette de la plate-forme commune, à savoir :

- L'inspection « traditionnelle » a fait preuve de son inutilité et de sa nocivité. **Question :** « Y aurait-il donc une inspection « moderne », efficace et valable ? »
- Seule évolution positive envisagée : « Passage d'une responsabilité individuelle dans un cadre hiérarchique, à une responsabilité collective dans le cadre d'un travail d'équipe. »

Ce qui est envisagé dans la plate-forme commune (et pas du tout dans le manifeste) est la nécessité d'une évaluation continue de la réalisation des projets d'équipe ; mais ceci s'inscrit dans le cadre d'une redéfinition du statut des inspecteurs qui impliquerait : animation, innovation, contrôle.

Examinons maintenant la déclaration commune C.E.M.E.A. - G.F.E.N. - I.C.E.M. parue dans le même numéro de *L'Éducateur* (pages roses) : les mêmes passages s'y retrouvent, inspection traditionnelle entre autres : il semble donc que cette déclaration commune soit la reprise du manifeste de *L'Éducateur* ; la nécessité de l'évaluation y est définie dans les mêmes termes que dans la plate-forme commune.

Une perspective nouvelle apparaît : « Dans l'immédiat, il faut en finir avec l'inspection-surprise, aller vers la suppression de la note... de l'apport de l'inspection. »

Cette déclaration commune propose donc une action immédiate vis-à-vis de l'inspection :

- plus d'inspection surprise ;
 - suppression de la note,
- avec une transformation de l'inspection dans le cadre d'équipes pédagogiques.

Puisqu'une perspective à court terme est faite, on peut espérer qu'une perspective à longue échéance est envisagée.

Que propose donc le manifeste de *L'Éducateur* en guise d'action immédiate ? Rien de concret : « Les enseignants, en choisissant la perspective d'évolution qui conduit au renforcement de la responsabilité collective », l'initiative est laissée aux syndicats et aux partis politiques !

Abordons le texte du P.E.P. Il est clair, sans ambiguïté : « L'inspection doit être supprimée... » On peut, en effet, reprocher à ce texte son manque de réalisme, aucune perspective immédiate n'étant envisagée ; il se contente d'affirmer nettement une prise de position pour le long terme.

Mais les contenus du P.E.P. n'ont été remis en cause par personne ; on peut considérer qu'ils représentent les orientations du mouvement.

Pour ma part, il me paraissait indispensable que ces orientations face à l'inspection soient clairement exprimées dans ce manifeste-éditorial de *L'Éducateur*.

La suppression de l'inspection étant l'objectif, on pouvait alors envisager l'aménagement dans l'immédiat :

- Qu'on ne parle plus d'inspection traditionnelle, une inspection étant ce qu'elle est : une inspection ;
- Qu'on ne laisse pas sous-entendre qu'une inspection « moderne » serait mieux ;
- Mais qu'on dise clairement que si on accepte l'aménagement de l'inspection, c'est au niveau tactique.

Cet aménagement s'appuierait alors sur ces revendications indispensables :

- Suppression immédiate de la note ;
- Inspection collective.

Voilà ce que j'aurais souhaité trouver dans cet éditorial de *L'Éducateur*, il y aurait eu alors cohérence entre le P.E.P. et *L'Éducateur*.

Liliane CORRE

• **Le comité directeur de l'I.C.E.M. répond à ces critiques (*Techniques de vie* n° 264). Nous en extrayons les passages directement relatifs à l'inspection :**

L'édito n° 11 se voulait non pas une réflexion générale sur l'avenir à long terme du contrôle des enseignants, mais une réaction à court terme face à une situation intolérable. Il y a selon nous dans toute action une stratégie à long terme et des réactions immédiates. Ainsi, lorsqu'un copain, dans nos groupes départementaux, est sanctionné, la seule riposte possible et décidée par le groupe est-elle de crier sur tous les toits que nous sommes contre l'inspection ? Même en criant fort, craignons de ne pas être bien entendus !

Il est certain que le système actuel d'inspection ne pourra survivre bien longtemps mais aucun gouvernement, aucune société, fût-elle autogestionnaire, ne l'abolira sans qu'aient été jetées les bases d'une évaluation de l'action éducative des enseignants que cette société paiera. Mais sans attendre ce moment-là, il est nécessaire de combattre ce qui est le plus insupportable actuellement. Et les limites du supportable devront aller en reculant. Ce qui l'était hier ne l'est plus aujourd'hui et ainsi de suite...

Permettez-nous une question : qui aujourd'hui a expérimenté une autre forme d'évaluation, d'auto-évaluation, même ?... Où en sommes-nous quant à la pratique de l'inspection ? Un certain Freinet a écrit beaucoup de choses sur la pratique d'abord et la théorisation ensuite...

• **Pour préparer le débat sur l'inspection des Journées d'Été 78, la commission anti-répression analyse différentes stratégies possibles :**

A partir d'une constatation apparemment connue — «*l'inspection c'est dépassé*» —, des différences d'appréciations apparaissent entre les textes produits dans le mouvement.

Les contradictions peuvent se schématiser sur trois plans ; elles ne recouvrent pas cependant les pratiques vivantes du mouvement, mais plutôt les tendances qui apparaissent dans ces textes.

Nous précisons dans la deuxième partie les positions actuelles de la commission.

Analyse générale :

- Suppression de l'inspection et gestion coopérative ;
- Ou suppression de l'inspection actuelle et alternative de la conservation d'un corps de supérieurs «animateurs» qui ne note plus cependant.

La stratégie :

- Lutte contre la note, contre le rapport comme affaiblissement de l'inspection ;
- Ou lutte pour l'accueil collectif et le refus collectif vers l'autogestion de nos pratiques ;
- Ou «grignotage» institutionnel des postes de direction ;
- Ou intégration progressive des inspecteurs comme travailleurs, animateurs.

Les tactiques de défense :

- Défense des cas en liaison avec l'analyse générale : publicité (si accord avec l'intéressé) pour éduquer, former contre l'inspection : logique des comités de défense, de débats, articles (toujours si accord avec l'intéressé) ;
- Ou défense des cas par la négociation, par le jeu des rapports de force ;
- Ou recours essentiellement à la négociation sans remise en cause fondamentale de la hiérarchie.

B. - Vers des positions institutionnelles de l'I.C.E.M. :

• **Depuis le texte «P.E.P.», la commission a précisé ses positions, en particulier au sujet des formes d'action. Voici le texte proposé aux Journées d'Été 1978 :**

1. Les objectifs et les contenus de notre pédagogie sont fondamentalement anti-hiérarchiques.

2. Nous n'en sommes plus à pouvoir uniquement faire appel à la bonne volonté des inspecteurs.

3. Nous devons voir concrètement comment lutter pour la suppression d'un corps d'autorité qui n'a pour nous aucune valeur pédagogique tout en remplaçant cette lutte dans celle contre l'ensemble des hiérarchies scolaires. Hiérarchie des maîtres sur les enfants, des proviseurs et directeurs sur les enseignants...

4. Sur tous ces points notre mouvement avance la réalité de ses pratiques :

- Pour l'enfance, le développement de la vie coopérative dans la classe et dans l'école, lieux d'expérimentation de rapports égalitaires, permettent d'affirmer son autonomie par rapport à l'enseignant et aux adultes ;
- Pour les enseignants, développement des équipes pédagogiques où concrètement s'expérimentent une pédagogie et une gestion fondées sur l'égalité et l'échange collectif.

Ces pratiques, nous les approfondissons dans un mouvement lui aussi coopératif, contribuant à sa place et en liaison avec le mouvement des travailleurs à la lutte pour le socialisme.

5. Ces positions de principe définissent pour nous les axes clairs pour cette lutte contre l'inspection, élément d'un système hiérarchisé et fondé sur la soumission à l'autorité. Ces axes, articulés autour de nos pratiques Freinet, sont les suivants :

- Lutte pour la suppression de la note pédagogique et du rapport d'inspection, instrument essentiel de la répression des inspecteurs ;
- Lutte pour l'accueil collectif de l'inspecteur ;
- Lutte pour le refus collectif de l'inspection.

L'I.C.E.M. est une force trop souvent sous-estimée par les camarades des G.D. Cette force a déjà permis des victoires importantes contre la répression :

— Soit réintégration ou suspension des sanctions : G.D. 57, G.D. 82, G.D. 03, G.D. 78 ;

— Soit établissement d'un rapport de force contre l'inspection : refus à partir du G.D. du Finistère, garde-fous de l'Oise.

Les différentes initiatives doivent être discutées et entraîner des actions en profondeur des G.D. et non seulement un soutien ponctuel car elles construisent concrètement une alternative anti-hiérarchique, outil indispensable de notre travail pédagogique.

6. Développer coopérativement les G.D. (démocratie du fonctionnement, soutien des camarades, stages autogérés) constitue un apprentissage et un moyen de pression indispensables dans cette lutte contre l'inspection.

7. Dans la période actuelle, la construction des équipes pédagogiques est un début de réponse concrète au problème de la hiérarchie. L'I.C.E.M. et les G.D. doivent soutenir activement toutes les luttes autour de la construction des équipes.

Commission «Lutte contre la répression»

• **Au cours de ces mêmes journées, un débat a eu lieu à la demande du C.A. de l'I.C.E.M. pour définir les positions du mouvement ; nous publions un compte rendu abrégé de cette discussion.**

A Aix, le débat sur l'inspection a fait apparaître à la fois des convergences sur la tactique commune à adopter face à l'inspection et des carences de réflexion sur certains problèmes tels que l'évaluation de notre travail. Le débat devant obligatoirement déboucher sur des prises de position de principe du C.A. de novembre, un temps a été ménagé pour l'exposé des diverses positions.

P. L..., animateur de la commission «Répression - inspection», à la suite d'un bref historique et en rappelant que l'inspection est un des moments où notre pédagogie est confrontée à l'Etat, a montré qu'après des actions menées depuis quelques années à la fois par des militants isolés, des équipes et des

G.D., le mouvement ne pouvait plus se contenter du coup par coup mais pourrait mener des luttes offensives contre l'inspection.

A. C... a pris la parole pour relater l'expérience de B... où, après avoir été contrainte de passer un contrat avec l'inspecteur, non respecté par celui-ci, l'équipe arrive à la conclusion que toute négociation reste une illusion.

Suite à son article dans le bulletin de liaison n° 126, M. M... intervient en insistant sur la nécessité de définir les modes d'action face à l'inspection tout en mettant en garde contre deux illusions :

— Illusion réformiste tendant à penser qu'il est possible d'améliorer l'inspection ;

— Utopie de la suppression légale de l'inspection.

Il nous reste donc à élaborer des modes de résistance à l'Education Nationale et à la pression de l'Etat.

La dernière à intervenir sera D. C... représentant la démarche du G.D. 29 dans son refus de l'inspection.

Les différentes interventions et témoignages qui ont suivi rejoignent la position de M. M... sur l'impossibilité de l'inspecteur animateur, position qui ne sera défendue par personne au cours du débat. Alors qu'un large accord se faisait sur les résistances à opposer à l'inspection, la discussion s'orientait vers le problème de l'évaluation. Au cours de l'échange, trois mots apparaissent, recouvrant les différentes tendances face à ce problème :

— Contrôle : pour ceux qui pensent qu'en tant qu'agents de l'Etat nous ne pouvons échapper à son contrôle ;

— Evaluation : dans un système non hiérarchique, il peut exister des critères, des normes objectives d'évaluation de notre travail ;

— Confrontation : sans poser un problème de norme, cette notion réalise dans la pratique un échange coopératif en accord avec nos options pédagogiques.

A l'issue du débat, il a été proposé de relancer la discussion dans les G.D. où toute résistance doit être considérée comme un outil de notre lutte anti-hiérarchique.

C. - Evaluation : compromis, recherches et alternatives

Les trois textes qui suivent abordent le problème de l'évaluation de notre travail, à la fois dans le cadre institutionnel «normal» (ce que vérifie l'inspection) et dans celui des pratiques que nous mettons en place dans notre militantisme pédagogique (réflexions et confrontations dans les groupes départementaux, les commissions, les stages, etc.).

Si nous ne pouvons échapper en les lisant à l'impression d'une réflexion, soit trop ponctuelle, soit trop générale, c'est qu'un certain seuil, celui d'une généralisation suffisamment probante de nos pratiques, devrait être franchi pour avancer réellement dans une recherche aussi vieille que l'I.C.E.M.

La référence à la lutte pour le socialisme de la Charte d'Aix correspond — devrait — à cette recherche plus générale de créer/de participer à une société où les pratiques d'évaluation coopérative ne seraient plus aussi exceptionnelles et vivantes, également, en dehors du secteur éducatif.

La commission

Une évaluation : pour quelle société ?

1. La pratique et la réflexion collective de l'I.C.E.M. nous servent à élaborer (bricoler le plus souvent) des **critères larges d'évaluation** à la fois du groupe des enfants et des individus-enfants.

Ces critères nous amènent à des «appréciations» que nous traduisons à la fois :

a) Par «obligation professionnelle» (sous le contrôle de l'administration et de l'inspecteur) en notes, bulletins, dossiers, orientation, etc. : la pédagogie officielle de l'échec.

b) Par choix militant, en perspective d'épanouissement, d'échange, de formation critique, etc : la pédagogie de la réussite.

2. Ces pratiques I.C.E.M. nous donnent des modèles de vie, d'évaluation **pour nous-mêmes** : la «pédagogie Freinet adulte».

Mais là encore, deux aspects :

a) Ce que l'institution comprend, apprécie, juge de notre travail (et/ou) militantisme qui se traduit en notes pédagogiques, administratives, avancement, salaire, etc.

b) Ce que nous reconnaissons entre nous comme une recherche et une pratique I.C.E.M. avec des critères de fabrication d'outils coopératifs, de répercussion de notre travail (évaluation du militantisme local), etc.

3. Les pratiques et évaluation se mènent dans un contexte politique d'ensemble : cf. la référence à la lutte pour le socialisme de la charte d'Aix. Elles se matérialisent dans des lieux comme la classe Freinet, les équipes et les groupes

pédagogiques, l'I.C.E.M. où des pratiques de coopération tendent à remplacer des pratiques de jugement hiérarchisé.

Mais là encore deux niveaux dans des rapports très mobiles :

a) Un environnement hostile majoritairement sur d'autres pratiques nous amène en permanence à des compromis sinon à des compromissions : du repli pédagogue à l'étalement de la «vitrine pédagogique». Notre travail sera évalué comme **expérience de laboratoire** et passé au crible de tous les filtres institutionnels : ministère, I.N.P., etc.

b) La recherche difficile et souvent périlleuse d'alliés luttant pour un même (?) projet social : la société socialiste. Pour nous cette société se dessine comme une généralisation d'une pédagogie Freinet de la réussite pour tous.

L'appréciation, l'évaluation de notre travail prend dans ce cadre un sens différent.

Mais quand on voit la difficulté de reconnaître un parent de gauche d'un parent de droite, dans le discours concret par rapport à son enfant nous ne pouvons que craindre que le chemin soit long.

Notre seule chance, c'est que des pratiques d'autogestion se développent dans toute la société (des Lip partout), que des millions de gens vivent concrètement **leur propre prise en charge**, leur coopérative d'usine, de quartier, etc.

Et dans ce sens le fait de rendre des comptes, d'expliquer notre recherche pédagogique dans tous les lieux concernés par l'éducation, aux collectivités qui nous payent, sera beaucoup plus facile parce que **tous**, nous serons engagés dans des contrats multiples entre individus responsables parce qu'égaux.

N'est-ce pas tout compte fait l'utopie la plus réaliste ?

MARIE- NOËLLE et PIERRE

Sur l'évaluation :

Deux ou trois choses que je sais, d'autres que je sens et tout ce que je me demande

Ce que je sais, c'est que toute action produite par quelqu'un donne lieu à évaluation :

- de sa part ;
 - de la part de l'entourage ou de ceux qui auront l'occasion de voir ou d'utiliser le résultat de cette action ;
- qu'il y a même très souvent demande d'évaluation de la part même de l'auteur de l'action :
- «L'ai-je bien descendu ?»
 - «Il est beau mon dessin ?»
 - «Que penses-tu de ma nouvelle robe ?»

Que toutes ces évaluations sont rarement formulées ou renvoyées à l'auteur, qu'elles demeurent la plupart du temps subjectives, c'est-à-dire relèvent davantage de la réaction émotionnelle ou sensorielle :

- «Ça me fait du bien.»
- «Je trouve ça beau.»
- «J'en reprendrais bien.»
- «C'est énervant, ça fait trop de bruit, j'm'en fous...»

Ce qui me paraît sûr aussi, c'est que lorsque nous commandons un travail quel qu'il soit : mettre le couvert, réparer sa voiture, construire une maison, nous avons tous le souci de contrôler ou du moins de nous assurer que ce travail a été fait, et, si possible de manière satisfaisante, notre problème étant alors bien souvent de disposer d'éléments d'informations mais aussi de compétences nous permettant d'en vérifier la justesse. C'est mon cas lorsque je reprends ma voiture chez le mécanicien et qu'il m'annonce : «Il a fallu changer la jauge de température, c'est elle qui indiquait une fausse température.»

Comment pourrais-je vérifier que c'est bien cela, et pas seulement le nettoyage des conduites qui permet une meilleure circulation de l'eau ? Je suis bien obligé de m'incliner, mais cette obligation à la confiance aveugle m'irrite. Pourtant, je me dis qu'en acquérant quelques compétences je pourrais être en mesure de vérifier au fur et à mesure et que, dans ce domaine mécanique, il est possible de poser qu'à un effet correspond une cause identifiable facilement en agissant méthodiquement. Je n'ai ni le temps, ni le goût de suivre des cours de mécanique et j'envisage encore moins l'éventualité de me former en électronique pour «surveiller» la réparation de mon poste télé, devenir architecte ou simplement maçon quand je ferais construire.

En général, on cherche plutôt, par renommée, à trouver LE spécialiste compétent — on procède ainsi pour le médecin — et on se contente de faire confiance. Si on est déçu, on change de crèmerie et on engueule l'âme charitable qui a donné l'adresse.

Là où les choses deviennent beaucoup plus compliquées, c'est dès que l'on aborde les problèmes d'éducation :

1. La «matière» n'est pas inerte.
2. Les attentes de la «clientèle» sont fort diverses et souvent peu définies.
3. Cette «clientèle» n'est pas elle-même le sujet des «prestations».
4. Le «payeur» est encore une entité différente ayant elle-même des idées générales sur ce que doit être la formation — l'éducation — l'enseignement.

Et au milieu de tout ça, l'enseignant, l'éducateur, le formateur qui a, lui aussi, ses propres idées sur les orientations, les finalités, les buts, les objectifs de son action, doit tenir compte à la fois des exigences de l'institution qui le paie, et des attentes des parents des chères têtes blondes dont il a la charge, attentes naturellement différentes pour chacun d'eux, en fonction de l'idée qu'ils se font eux-mêmes de l'éducation en général et de l'école en particulier, de la place de la réussite scolaire dans la réussite sociale et professionnelle d'un individu, de l'idée qu'ils se font aussi des capacités de leur rejeton, de la réputation qu'ils connaissent ou reconnaissent à l'établissement.

Dans ce domaine, plus question de s'en remettre, de faire confiance au «spécialiste». Tout le monde est compétent

puisque tout le monde a été à l'école et possède donc son modèle de référence.

Le modèle de référence, voilà un instrument indispensable pour «juger, apprécier, évaluer, contrôler» un travail, une production quelle qu'elle soit.

Isabelle, treize ans, rentre du C.E.S. : «Aujourd'hui, en athlétisme, on a lancé le javelot, j'ai fait quinze mètres. C'est bien ?»

Bien par rapport à qui ? à quoi ?

Au record de France ? aux élèves de la classe ?

Il n'empêche que la demande était bien de se situer.

Eh ! oui, se situer, c'est exister. «C'est moi, Yan Petit, j'ai six ans ; mon père est menuisier, je sais siffler dans mes doigts, attraper les truites dans le ruisseau et j'ai eu deux bons points ce matin au catéchisme.» Tout cela est certainement plutôt culturel que naturel.

Ça contraire peut-être pas mal notre petite besace idéaliste mais c'est. Ne pas vouloir faire avec, au moins dans le premier temps, c'est tourner le dos aux réalités. On peut très bien décider de partir dans cette voie. Ce qui serait souhaitable, c'est tout de même que la décision ait pu être prise après avoir mesuré les risques, et sa propre force pour remonter ainsi tous les courants.

Malgré cela, il restera, au bout du compte, toujours posée la question : «Je veux savoir où il en est mon petit.»

Même si, comme je le notais plus haut, les attentes des parents sont extrêmement diverses et souvent influencées par tout un tas de traditions, de modes, de bruits ou de peurs, l'école reste aux yeux d'une grande majorité le lieu où l'on apprend — on ne sait pas forcément quoi, exactement, mais on apprend au moins à lire, à écrire, à compter et ça, c'est le boulot des instituteurs, ils sont payés pour cela — et bien assez pour ce qu'ils font ces fainéants-là.

Autre «drame» c'est que, contrairement à bon nombre de travailleurs qui, en acceptant un salaire, négocient par contrat la nature des tâches, des responsabilités, les conditions de travail, le fait de devenir enseignant public ne donne pas lieu à un engagement contractuel : rien n'est précis des obligations de chacune des deux parties, l'enseignant sait simplement qu'il doit enseigner ; il ne sait pas trop quoi, ni comment, ni même à qui. Mais l'Etat, son employeur, ne lui indique pas ce qu'il garantit (sinon l'emploi à condition que l'on devienne titulaire, ce qui se fait selon des critères ayant assez peu à voir avec les capacités professionnelles). Aux yeux des parents, l'Etat-employeur d'enseignants est censé garantir les capacités professionnelles de son personnel et par conséquent, la qualité de l'enseignement dispensé. Mais, où va-t-on indiquer les capacités requises, les conditions institutionnelles, matérielles, organisationnelles, pour que soit véritablement garanti cet enseignement dispensé ?

Le seul dispositif avoué qu'il s'est donné et que l'on pourrait faire remonter à Charlemagne, c'est le corps des inspecteurs chargés d'opérer des contrôles et l'utilisation de la «note pédagogique» résultant de ces contrôles pour l'avancement dans la carrière.

La critique de ce dispositif est maintenant tout à fait superflue et il est admis partout qu'un tel système, s'il peut encore jouer un rôle relativement efficace dans la conservation de certaines valeurs que tient à préserver l'institution, ne peut absolument pas être une garantie de qualité car une évaluation portée par un supérieur hiérarchique et ayant une incidence directe sur le déroulement de la carrière ne peut absolument pas être un moyen de progresser :

- Parler de ses difficultés, demander des conseils, serait avouer ou laisser entendre que l'on n'est pas un bon maître, et on ne sait jamais comment pourraient être utilisées ces informations dans «le dossier» qui suit implacablement tout fonctionnaire et ne bénéficie d'aucune amnistie.

- Se lancer dans des essais plus ou moins novateurs serait prendre des risques, se solder peut-être par quelques échecs : «Peut-on faire une omelette sans casser des œufs, Monsieur l'Inspecteur ? — Ah, oui ! Mais ici, mon jeune ami, songez que «vos œufs» sont des enfants dont vous tenez en mains les destinées...» (Haut les cœurs !)

Ces quelques remarques un peu schématiques certes montrent bien qu'il est impossible d'accepter la notion que l'on tente tout doucement d'accréditer à l'heure actuelle — y compris dans les syndicats enseignants — d'inspecteur-animateur ou même «inspecteur-formateur».

Une des choses dont je suis sûr et que je tiens de mon expérience quotidienne, c'est que l'on ne peut pas être le formateur de personnes qui se trouvent dans la position de subordonnés hiérarchiques, et donc notés que je décrivais tout à l'heure sans avoir donné des garanties sérieuses permettant aux gens d'entrer en formation.

En effet, pour moi, une des conditions nécessaires d'une formation réelle, c'est l'implication, tant de la part des formateurs, que des formés. Cela signifie pour ceux-ci la possibilité d'exposer les difficultés qu'ils rencontrent dans leur pratique comme objets d'étude (donc sans crainte de voir celles-ci utilisées pour leur notation), pour ceux-là la capacité à être interpellés et remis en question sur leur propre démarche en tant que formateurs, les objectifs qu'ils poursuivent, les moyens qu'ils se donnent pour vérifier cette atteinte.

Peut-on tour à tour changer de casquettes ? Formateur perméable à la critique quand on est en «tour d'ivoire», puis évaluateur-notateur-juge sourd à toute tentative d'explication ou de justification, refusant d'indiquer ses critères d'évaluation-notation-jugement. Peut-on seulement «négocier» la note ? Là encore, l'inspecteur même authentiquement désireux de «jouer le jeu» d'une évaluation se voulant «formative» a-t-il les moyens de garantir qu'il pourra soutenir cette pratique vis-à-vis de la pression hiérarchique à laquelle il est lui-même soumis ? Les exemples cités dans ce dossier, les ennuis survenus à La Villeneuve de Grenoble à la suite d'un changement d'inspecteur montrent à l'évidence la précarité de cette «parole d'honneur».

Cependant, est-il suffisant de tirer ces conclusions d'une analyse de la fonction «inspection» en tant qu'appareil d'évaluation ? Comment nous situons-nous par rapport à la question des parents : «*Qu'est-ce qu'il fait mon petit ?*»

Est-il possible qu'une institution quelle qu'elle soit, si elle est responsable d'un système éducatif accepte (tolère ?), que l'enseignement soit dispensé sans vérifier le travail de ceux à qui elle confie la fonction enseignante ?

Quelles autres formes de «regards» l'enseignant pourrait accepter (tolérer ?) ou inventer qu'il ne vive pas comme une intrusion, un acte de défiance à son égard, mais au contraire une aide, un moyen de savoir où il en est, ce qu'il fait, une remise en question dans un processus de formation continue ? Dans une société plus idéale, plus proche de nos rêves, renoncerions-nous par exemple à tous les apprentissages de type scolaire sous prétexte qu'ils sont contraignants ?

Que signifierait alors notre adhésion à une «Education du travail» ? Si nous estimons de notre tâche d'assurer ces acquisitions fondamentales nécessaires au développement de tout homme vivant de cette société-là, même idéale quant à ses structures et à son fonctionnement, pensons-nous que nous sommes tenus d'en donner les résultats ? à qui ? comment ?

Tout au long de ma réflexion, qui est passée des certitudes aux interrogations, j'ai essayé de «piéger» un certain nombre de termes avec lesquels on jongle à l'heure actuelle quand on parle de ces problèmes, termes que l'on croit synonymes, souvent employés les uns pour les autres, mais qu'il y aurait tout intérêt à clarifier avant même d'entamer le débat.

Se demander pourquoi l'I.C.E.M. qui a souvent été à l'avant-garde en matière de techniques et d'outils pédagogiques n'a pas tellement avancé depuis la réflexion menée dans les années 55-56 par la commission «Inspection» serait certes intéressant à titre historique.

Il me paraît en tout cas plus important de ne plus se contenter d'une position de critique négative par rapport à l'inspection. C'est pour y contribuer que j'ai posé quelques-unes des questions que soulève, pour moi, le fait de se poser en tant qu'éducateur professionnel responsable de son action : responsable de quoi ? devant qui ? avec qui ?

X. NICQUEVERT
20 novembre 1978

En ce qui concerne l'évaluation

En ce qui concerne l'évaluation, il est certain qu'à l'heure actuelle, dans l'I.C.E.M., nous ne faisons qu'aborder cette piste de réflexion.

Ce que nous savons, c'est qu'il ne peut y avoir évaluation dans un contexte hiérarchique. L'inspection, qu'elle soit individuelle ou collective, ne peut être une évaluation.

La pratique des équipes pédagogiques fait apparaître d'autant plus clairement la nocivité, l'archaïsme et la non-valeur de l'inspection que celle-ci se situe dans un contexte coopératif entraînant donc la nécessité d'une conception différente de ce que pourrait être une évaluation.

L'évaluation est en effet indispensable, mais pour qu'elle soit formative, il est indispensable aussi qu'elle se débarrasse de toute trace hiérarchique, qu'elle devienne horizontale ; c'est-à-dire que chaque membre de l'équipe — cette pratique ne peut en effet avoir lieu que dans le cadre d'une équipe — doit être impliqué dans l'élaboration des objectifs communs, ainsi que dans les bilans mettant en évidence l'atteinte ou non des dits objectifs.

Ce qui est affirmé là, c'est que les équipes doivent rester maîtresses de leur évaluation ; pour ce, elles peuvent évidemment faire appel à toutes les compétences — au sens large — dont elles sont susceptibles d'avoir besoin.

L'évaluation est indispensable ; elle est facteur et condition de l'évolution de l'équipe.

Il faut reconnaître que, si nous sommes d'accord sur ces prises de position, leur mise en application dans le vécu quotidien rencontre de nombreuses difficultés, non seulement au niveau administratif — le contexte ne peut évidemment pas intégrer de telles propositions — mais aussi au niveau personnel, au niveau des individus.

(suite p. 48)

Dans un groupe départemental, il a paru indispensable à plusieurs camarades travaillant en équipes d'effectuer des visites inter-équipes. Ils ont proposé des échanges mutuels pendant les périodes de travail avec les enfants, de manière à pouvoir confronter réellement leur pratique de classe et d'équipe et à se mieux connaître.

Cette proposition a soulevé bien des réticences de la part de certains individus voire d'équipes entières (ou le silence d'autres), ainsi qu'en témoignent ces quelques remarques en réponse à la proposition :

- « — Grande réserve...
- Refus de l'«inspection» systématique...
- D'accord pour un échange avec certaines classes seulement...
- Impossibilité de prendre le risque de recevoir quelqu'un avec l'inspecteur qu'on a... »

QUE DEVONS-NOUS CONCLURE DE CES RÉPONSES ?

Mais que signifie cette peur du regard de l'autre ? des autres ? Surtout quand ces autres sont des pairs qui, eux aussi pourront se trouver en situation d'observés, donc critiqués, puisque le principe de ces visites était basé sur l'échange réciproque ?

Que signifie cette peur ? Est-elle taboue ? Mais parlons-en plutôt. La peur de l'inspecteur est-elle tellement incrustée en nous que les racines en soient si difficiles à extirper ?

Ce refus du regard de l'autre ne signifie-t-il pas aussi le rejet de toute critique possible, la négation de toute amorce de prise en compte coopérative de notre travail ? Avons-nous peur de toute critique ? Il est évidemment prématuré de parler d'«évaluation formative» dans un tel contexte !

Et pourtant, dans nos classes, nous pratiquons bien des contrôles vis-à-vis des enfants ? Il y a bien des réunions de coopérative où des critiques sont portées au groupe : critiques sur le fonctionnement de la classe, ou sur le comportement de certains de ses membres ? Et pourquoi pas à notre niveau ?

Il me semble qu'il serait important de discuter le plus librement possible sur ces questions.

Liliane CORRE

Bien souvent, nous rencontrons vis-à-vis de la notion même d'évaluation, des réticences qui se manifestent par exemple, par des mises en doute de la nécessité de l'évaluation, par des masques jetés sur des pratiques, par des recherches d'alibis, repoussant ainsi le regard d'autres membres de l'équipe (ou celui d'autres équipes), par des refus même de confrontations ou de visites réciproques dans les classes au travail.

Dans ces conditions, devant ces peurs incontrôlées, il est évidemment difficile de parler évaluation.

Il faut reconnaître heureusement que ces attitudes ne sont pas le fait de la majorité des camarades travaillant en équipes ; nous sommes en effet de plus en plus nombreux à considérer les équipes comme un OUTIL — et non comme une fin ou un refuge —, un outil qu'il est nécessaire de faire fonctionner et évoluer afin de prouver qu'il est possible

d'agir, dès maintenant dans l'école, afin de prouver qu'il est possible de vivre des expériences pédagogiques où la notion de classe disparaît progressivement au profit de groupes hétérogènes d'enfants, afin de prouver qu'il est possible, dès maintenant, de vivre des expériences d'équipes sans directrice ni directeur.

C'est possible.

Ces équipes, outils de rupture par rapport au système actuel, sont de véritables lieux de formation **pédagogique et personnelle**, transformant les attitudes, permettant de véritables confrontations, acceptant la fonction critique, éléments tous inclus dans une démarche d'évaluation formative.

Liliane CORRE
Chantier «Equipes»

D. - Conduite à tenir en cas de répression

Très souvent les conditions de travail des M.A., des débutants, des enseignants sont essentiellement responsables de ce que l'administration appelle des fautes.

Ce que nous défendons, par principe, dans notre lutte contre toute répression, c'est le droit à de meilleures conditions de travail, le droit à l'erreur, au tâtonnement, à la formation continue, à la solidarité.

La tactique de l'administration consiste souvent à isoler et à culpabiliser les individus à qui elle reproche des faits réels ou imaginaires. L'administration est souvent aidée inconsciemment dans cette tactique par les enseignants eux-mêmes qui ont intériorisé des normes, des modèles que leur pratique a pourtant remis en cause, mais qui n'osent intervenir, faute d'avoir analysé avec d'autres le travail pédagogique.

La prise de conscience de cette tactique, la recherche de moyens collectifs pour sortir de l'isolement et résoudre coopérativement les problèmes, constituent les premières étapes de la lutte contre la répression et guide toute notre attitude ultérieure.

Cette lutte collective doit se mener simultanément à deux niveaux :

• Celui de l'information :

— Réunir très rapidement les éléments du dossier de «l'accusation» ;

— Consulter avec le groupe départemental les deux recueils de textes réglementaires reçus par les D.D. et les «garde-fous» rassemblés par les camarades de l'Oise ;

— S'informer sur les cas semblables et sur leur défense auprès des militants syndicaux ou de l'I.C.E.M., ou auprès de la commission nationale I.C.E.M. «Lutte contre la répression».

• Celui de la solidarité :

— Dans le groupe : d'emblée la lutte ne peut qu'être menée collectivement, en associant immédiatement les camarades du

groupe à la défense. Sans surestimer l'importance de l'I.C.E.M., tant sur le plan local que national, l'intervention d'une délégation du groupe auprès d'un inspecteur, d'un chef d'établissement, d'un maire ou de parents, a pu arrêter à temps le développement d'une affaire en faisant sentir que l'accusé n'était pas seul ;

— Au niveau de la commission nationale, soit pour des informations, soit pour diffusion dans la presse du mouvement, soit pour rechercher des solutions à d'éventuels conflits entre le groupe I.C.E.M. et le camarade sur le principe ou les moyens de la défense ;

— Dans les syndicats : il faut les mettre dans le coup dès le début, même s'ils ne sont pas chauds, que le camarade soit syndiqué ou non, par le biais du groupe et par celui des camarades militants syndicaux de l'I.C.E.M. De toutes façons il est indispensable de situer les problèmes là où ils se placent et les syndicats (et non l'I.C.E.M.) ont des responsabilités dans les organismes paritaires. Ne pas se contenter d'une réponse superficielle «pas défendable» et défendre le dossier. C'est sur des cas concrets que nous avons l'occasion de montrer à nos interlocuteurs, ce que nous mettons derrière nos principes ;

— Au niveau local, surtout lorsque l'affaire est devenue suffisamment grave (suspension, licenciement, etc.), la création de comités de défense associant le maximum d'organisations syndicales, politiques, ou de parents, peut être un élément décisif de riposte.

Enfin nous insistons tout particulièrement sur la nécessité d'une pratique de notre pédagogie assumée collectivement dès le départ au sein d'un groupe, ce qui nécessite, entre autres, une réflexion sur les implications de notre pédagogie de lutte. Dans ce sens, le recueil des «Garde-fous» constitue un outil indispensable pour chaque groupe départemental.

Bibliographie I.C.E.M.

- *Les «garde-fous» ou comment éviter, si possible, la répression.* Edition 78 ; commande à C.E.L., B.P. 282, 06403 Cannes ; 15,80 F.
- «Dossier inspection», *La Brèche (au second degré)* numéros d'octobre, novembre, décembre 78.
- De nombreux dossiers réalisés par les groupes départementaux existent. Se renseigner auprès des délégués I.D.E.M. Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges, Meuse ; «Gerbe régionale de rapports d'inspection».
- «Vingt-deux» v'la l'inspecteur : deux dossiers ouverts par le groupe départemental de l'Ecole Moderne de la Sarthe, I.C.E.M. 72 (1978).